LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta **Depuis 1928**

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 41 | Mercredi, le 12 janvier 1983 | 16 pages 0.50

Un veto pour le Québec



Pierre Trudeau

Plusieurs Canadiens et Canadiennes ont sans doute pensé qu'avec le rapatriement de la Constitution en avril dernier la question du veto du Québec était réglée. Le Québec avait perdu son veto qu'il avait jusqu'alors utilisé pour empêcher l'adoption d'amendement à la Constitution qui à son point de vue aurait eu des effets dommageables sur le Québec. Mais voici que cette question épineuse revient sur le tapis.

Le Premier ministre du Québec, M. René Lévesque, réclame, dans une lettre qu'il a fait parvenir à la mi-décembre à M. Trudeau, que le parlement fédéral adopte une résolution pour redonner à sa province un droit de veto en matière constitutionnelle ou dans le cas où le Québec se retirerait d'un amendement qu'il puisse bénéficier d'une pleine compensation financière.

Dans sa réponse le premier ministre Pierre Trudeau se dit prêt à reprendre le dialogue avec le Québec sur la Constitution, mais à la condition qu'il accepte de participer aux travaux en cours sur la constitution et s'engage à souscrire formellement à la nouvelle consitution, si elle lui reconnaît un droit de veto.

De plus, M. Trudeau se dit prêt à réformuler l'article 23 de la Charte "pour en arriver à une clause Canada qui serait acceptable au gouvernement du Québec".

On se souvient que l'assemblée nationale du Québec en décembre 1981 réclamait en plus du droit de veto et de la compétence exclusive du Québec en matière de langue d'enseignement, que la Constitution reconnaisse aussi l'égalité des deux peuples fondateurs et le caractère distinctif de la société québécoise.

Cependant, M. Trudeau s'oppose catégoriquement à la demande de M. Lévesque de faire adopter par le gouvernement fédéral une résolution du droit de veto et de la langue d'enseignement.

Voir VETO page 2



René Lévesque

La crise économique actuelle pose des problèmes d'ordre éthique

C'est pour partager quelques réflexions d'ordre éthique que la Commission épiscopale des affaires sociales de la conférence des évêques catholiques du Canada propose, en ce début d'année, une lettre pastorale sur la crise économique actuelle.

Adressée aux chefs politiques et aux citoyens canadiens, cette réflexion de treize pages propose quelques commentaires sur les problèmes économiques et sociaux les plus immédiats. De plus, elle aborde brièvement des questions morales qui apparaissent fondamentales lors de l'élaboration de politiques dans le domaine du développement économique.

Selon les auteurs de cette lettre, ces soucis d'ordre économique ne s'inspirent d'aucune option politique particulière. Ils se fondent d'abord et avant tout sur deux principes fondamentaux, le premier étant l'option préférentielle pour le pauvre, l'affligé et l'opprimé, à l'exemple même de Jésus. Comme chrétiens, de dire les évêques, nous sommes appelés à suivre aujourd'hui ce même Jésus en nous solidarisant avec les victimes d'injustice, en analysant les racines des attitudes et des structures qui sont sources de souffrance humaine, et en soutenant le pauvre et l'opprimé dans leurs luttes pour la transformation de la société.

Quant au deuxième principe, il prône la valeur spéciale et la dignité du travail humain dans l'ordre de la création. Reprenant un texte déjà publié par la C.E.C.C. sur "Les coûts humains du chômage", les évêques affirment que c'est par l'activité du travail que les gens exercent leur esprit créatif, réalisent leur dignité humaine et participent à la création. En collaborant à un projet commun avec les autres travailleurs, de poursuivre les évêques, les hommes et les femmes développent leur personnalité et leur être propre. Ils participent ainsi au développement de leur société et, comme êtres humains, ils donnent un sens à leur existence.

La lettre pastorale des évêques fait mention de problèmes créés par la crise économique actuelle. Elle parle entre autres de fermetures d'usines, de mises à pied massives, et de restrictions salariales. Elle fait aussi mention de "dures" réalités sociales telles la mort de villes à industrie unique et l'épuisement des prestations d'assurance-chômage. Elle signale finalement l'aspect des souffrances morales, la perte de dignité humaine, les drames familiaux et même les suicides qui résultent de cette situation.

Face à quelques-uns de ces problèmes, certaines solutions ont certes été proposées par différents paliers de gouvernement. Cependant quant aux évêques de la Commission des affaires sociales, ils croient fermement que la stratégie de relance économique doit accorder la priorité aux victimes réelles de la récession, notamment les chômeurs, les assistés sociaux, les petits salariés (les petits fermiers, les petits pêcheurs, certains travailleurs et certains gens d'affaire), les personnes agées, les autochtones, les femmes et les jeunes. Pour eux, cette option implique que les mesures économiques envisagées prennent pour acquis que les besoins des pauvres ont préséance sur les désirs de riches, que les droits des travailleurs passent avant

Voir propositions page 2

Une commission scolaire fransaskoise à l'horizon?

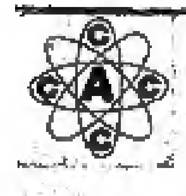
Madame Irène Chabot, présidente de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan se dit encouragée par l'attitude positive du ministre de l'Education de la Saskatchewan envers les revendications des Fransaskois en matière d'éducation suite à une rencontre au Palais Législatif à Regina, le jeudi 16 décembre 1982.

Les buts de cette rencontre étaient d'établir un premier contact officiel avec le bureau du Ministre et de se faire connaître de part et d'autre et de faire connaître au nouveau ministre de l'éducation les objectifs poursuivis par la communauté fransaskoise en matière d'éducation, soit, l'obtention de modifications à la loi scolaire de la Saskatchewan afin que les Fransaskois puissent gérer leurs écoles et mettre sur pied de nouvelles écoles Fransaskoises.

L'échange a porté sur la survie et l'épanouissement du Fransaskois en utilisant comme moyens principaux pour retenir et développer son identité, la mise sur pied d'une commission scolaire fransaskoise. La discussion a aussi porté sur l'impact qu'une telle structure aurait sur le système actuel ainsi que le financement d'une nouvelle structure.

Selon Madame Chabot, la rencontre s'est déroulée dans un climat positif vue que Monsieur Currie n'a pas rejeté l'idée d'une commission scolaire et a laissé la porte ouverte à de futurs discussions ainsi qu'à la possibilité d'une collaboration plus étroite entre les organismes concernés.

En somme, l'A.C.F.C. demeure pleine d'espoir et confiante en l'avenir suite à cette rencontre.



CONSEIL ALBERTAIN DE LA COOPERATION

Vos intérêts économiques

L'histoire de la caisse populaire Saint-Louis de Bonnyville

Le 25 janvier 1940, une assemblée préliminaire est tenue dans l'auditorium de l'école de Bonnyville en vue d'établir une Caisse Populaire. Le but des organisateurs est d'avoir une institution financière à Bonnyville pour servir les membres français et catholique de la Paroisse St-Louis.

Environ trente personnes se présentent à l'assemblée qui est présidée par l'Abbé J.E. Lapointe et dont T.E. Lambert est secrétaire. Roméo Lamothe, Maurice Biron, Lucien Héta, Hervé Turcotte, Dr. S. Sabourin, et Henri Dupré forment un comité d'étude.

Le 27 avril 1940, lors d'une réunion spéciale tenue à la sacristie, les membres du cercle d'étude décident de faire application au gouvernement provincial pour être incorporé sous le nom de "St-Louis Savings & Credit Union Ltd." Le certificat numéro 29 est accordé le 7 mai 1940.

Le 23 mai 1940, la première assemblée générale est convoquée. Les premiers directeurs élus sont:

Oscar Nobert, président; Dr. S. Sabourin, vice-président; Arthur Lambert, l'Abbé J.E. Lapointe, et P. Gigère, directeurs. Comité de crédit: A. Dargis, H. Turcotte et J.E. Demers. Comité de surveillance: M.Biron, A. Husereau et P. Durocher.

Le 20 août 1965, le nom est changé à "Caisse Populaire Saint Louis Credit Union Ltd." Le 15 février 1967, le memorandum d'association est amendé pour que la Caisse puisse accepter comme membres tous les gens de la région de Bonnyville.

DATE	NOMBRES DE MEMBRES	ACTIF
Novembre 1941	69	2,000.00
Novembre 1951	259	15,884.91
Novembre 1961	290	59,409.27
Novembre 1971	1155	1,465,963.06
Novembre 1981	3587	$23,028,811.50

SECRETAIRE-TRESORIERS - GERANTS

1940 - 1942	Théodore Lambert
1943 - 1949	Rév. Georges Tardif
1950 - 1951	Maurice Biron
1951 - 1952	Yvonne Drouin
1953 - 1956	Arthur Lapointe
1956 - 1958	Gisèle Demers
1959 - 1963	Chris Szazkiewicz
1964 - 1965	Germain Desaulniers
1965	Brunel Girardin
1965 - 1979	Robert Lacombe
1979	Ronald Bérubé

PRESIDENTS

1940 - 1946	Oscar Nobert
1947 - 1949	Philias Durocher
1950 - 1966	Albert Husereau
1967 - 1973	Phil Caouette
1974 - 1980	Armand Laing
1981	Real Joly
	René Dallaire

Aujourd'hui les membres de la Caisse Populaire jouissent d'un service bancaire complet.

propositions des évêques suite de la page 1

ceux du capital, et que la participation des groupes marginaux prenne le pas sur le maintien d'un système qui les exclut.

En réponse aux problèmes économiques actuels, les évêques de la Commission proposent donc d'accorder, à court terme, la priorité aux orientations suivantes: premièrement, que le chômage, et non l'inflation, soit reconnu comme le problème numéro un de la crise actuelle. Deuxièmement il faut élaborer une stratégie industrielle ayant pour objectif la création d'emplois permanents dans les communautés locales. Troisièmement, il devient impératif d'élaborer un programme plus équilibré et plus équitable de lutte à l'inflation. Quatrièmement, il importe d'accorder une plus grande importance à la responsabilité sociale dans la présente récession. Cinquièmement et finalement, les syndicats doivent être invités à jouer un rôle tangible dans l'élaboration de politiques d'emploi et de relance économique.

Ces propositions font remarquer les évêques, vont à l'encontre des politiques mises de l'avant par les gouvernements, par les compagnies et par certains syndicats. Nous ne sommes pas sans savoir, disent-ils, que tous ces problèmes sont fort complexes et qu'il n'existe pas de solution magique. Toutefois à la lumière de l'enseignement social de l'Evangile, nous croyons que la situation actuelle révèle "un désordre moral" de notre société. Comme pasteurs, nous avons donc la responsabilité de soulever certaines questions morales et sociales relatives à la situation économique actuelle.

Cette crise morale profonde, soulignent les évêques de la Commission, met toujours de l'avant la notion de capital qui devient le principe dominant de l'organisation de la vie économique. Or dans le développement d'une économie fondée sur la justice, c'est le travail et non le capital qui doit avoir préséance, comme l'indique Jean-Paul II dans son encyclique "Laborem Exercens". En attachant plus d'importance à l'accumulation des profits, et aux machines plutôt qu'aux travailleurs, nous contribuons à violer la valeur du travail humain, de dire les évêques, tout en lui faisant perdre sa vraie signification et sa dignité. De plus, en réaffirmant la "loi du plus fort" comme principe suprême de l'économie, on contribue vraisemblablement à augmenter la domination du faible par le fort, et ce tant à l'échelle mondiale que chez-nous au pays.

Plus qu'un simple changement de moyens, la nouvelle *orientation économique* exige, quant aux évêques, un changement dans l'ordre des valeurs et des priorités. Selon eux, il faut accorder préséance non pas à la maximisation des profits et à la croissance, mais bien à la satisfaction des besoins humains de tous. Il importe également de donner priorité à la dignité du travail humain plutôt qu'aux *machines*.

Dans ce contexte de crise économique, les évêques de la Commission des affaires sociales disent qu'ils sont prêts quant à eux, à faire tous les efforts possibles pour stimuler un débat public sur le sujet. En particulier, ils comptent inciter les communautés chrétiennes à organiser des rencontres pour débattre ces questions de justice sociale. A cette occasion, les gens pourront, entre autres, 1) parler des luttes des travailleurs, des pauvres et des chômeurs dans leur communautés respectives; 2) examiner de plus près les problèmes économiques propres à leur région; 3) échanger sur les principes moraux émergeant de l'enseignement récent de l'Eglise et 4) suggérer des voies nouvelles de même que proposer des stratégies économiques basées sur ces mêmes principes moraux.

Veto suite de la page 1

"La démarche m'apparaît pour le moins étrange venant d'un gouvernement qui dénonçait hier encore l'unilatéralisme du fédéral", écrit M. Trudeau qui se demande si M. Lévesque a fait la même demande aux premiers ministres des provinces puisque "pas plus aujourd'hui qu'avant le rapatriement", Ottawa ne peut modifier seul la formule d'amendement.

"Eussions-nous disposé de ce pouvoir, que vous n'auriez pas à réclamer aujourd'hui une protection spéciale car le Parlement fédéral aurait, comme chacun sait, opté pour la formule de Victoria qui reconnaissait un droit de veto au Québec", écrit M. Trudeau.

Le premier ministre fédéral rappelle à son homologue québécois que c'est le Québec qui a choisi, en avril 1981, "l'opting out" de la formule de Vancouver, plutôt que le veto de la formule de Victoria en déclarant que cette consécration de l'égalité juridique des provinces était "manifestement préférable" à la formule proposée par Ottawa.

"Si ce droit (de veto) était si indiscutable et indispensable, d'où vient que vous n'en ayez pas fait mention dans votre entente d'avril 1981", demande M. Trudeau.

Selon le premier ministre, c'est face à un front commun de huit provinces "que le Québec portait à bout de bras" qu'Ottawa, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick se sont pliés au principe de l'égalité des provinces et ont cessé d'insister pour un droit de veto pour le Québec.

"Songez seulement à la force que nous aurions eue si, au contraire, le gouvernement du Québec avait fait front commun avec l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral en faveur d'une formule d'amendement qui donnait un droit de veto au Québec. Vous avez choisi autrement", affirme M. Trudeau.

Pour nous inscrire dans l'avenir (1)

Les franco-albertains: des citoyens égaux?

Par Guy Lacombe

Vivre en français en Alberta! Est-ce que cela peut être possible? Ou ne serait-ce qu'un rêve auquel s'accroche une poignée d'irréductibles qui refusent de voir la réalité en face?

C'est une "grosse" question. Et aujourd'hui un nombre grandissant de Franco-albertains se la posent de toutes sortes de façons. Et il vaut certainement la peine de chercher à y répondre.

En effet, pourquoi ne serait-ce qu'un rêve que de vivre en français en Alberta? Pourquoi les francophones de l'Alberta ne jouiraient-ils pas chez eux du même statut que celui de leurs compatriotes anglophones du Québec?

LE CANADA, UN PAYS FRANÇAIS

Un rêve en couleurs? C'est possible, mais ceux et celles qui veulent y croire sont en bonne compagnie puisque le Secrétaire d'Etat lui-même, M. Serge Joyal, croit en "cette ambition que certains jugent un peu folle, de faire du Canada un pays français ailleurs que dans la province de Québec".

"C'est un défi un peu au-delà de l'imagination ordinaire, de poursuivre M. Joyal. Il faut avoir une certaine intensité de convictions, il faut avoir une certaine vision d'un idéal..."

L'Association canadienne-française de l'Alberta croit que les Franco-albertains sont capables de cette vision et qu'ils ont cette intensité de convictions dont parle le Secrétaire d'Etat. Du moins un grand nombre d'entre eux. Cela ne tient pas uniquement au fait que les Canadiens français sont un des deux peuples fondateurs de ce pays et qu'ils ont été parmi les premiers colonisateurs de cette province.

Il y a aussi une dimension juridique. On sait, en effet, que depuis 1968 la Loi sur les langues officielles reconnaît un statut égal du français et de l'anglais partout au Canada. Cette reconnaissance a été en quelque sorte consacrée l'an dernier par la nouvelle Charte canadienne des droits et libertés qui reconnaît en outre le droit des minorités de langues officielles à faire instruire leurs enfants dans leur propre langue.

DEUX PRINCIPES FONDAMENTAUX

Mais si l'on veut que le Canada soit ce "pays français" dont parle Serge Joyal, il y a deux principes que les Franco-albertains ne doivent jamais oublier: celui de l'égalité et celui de leur identité particulière.

Pour ce qui est de l'égalité, comme on sait, tous les citoyens canadiens sont égaux devant la loi. Il n'y a pas deux classes de citoyens. Les anglophones du Québec n'ont jamais douté de cela. En dehors du Québec, pourtant les francophones se sont faits écraser si souvent que plusieurs d'entre eux ont fini par développer un malheureux complexe d'infériorité.

Cependant cette mentalité est en train de changer. Tout le monde reconnaît qu'au Québec, les francophones ne sont pas supérieurs aux anglophones. En Alberta, d'autre part, les anglophones ne sont pas supérieurs aux francophones non plus. Aussi, s'il arrive aujourd'hui que des anglophones du Québec s'estiment brimés dans leurs droits, ils ont raison d'exprimer leurs revendications. De la même façon, les Franco-albertains sont tout autant justifiés de revendiquer chez eux ce que la majorité anglophone possède déjà. Ça, c'est l'égalité.

Et cela nous amène à parler du deuxième principe, celui de l'identité particulière des Franco-albertains.

Un bien à protéger et à défendre

Les Franco-albertains, en effet, ont une identité qui leur est propre et que personne ne peut leur enlever. Ils font partie d'une collectivité qui a son originalité propre, son histoire particulière et sa culture bien à elle. Il est possible cependant de renoncer à tout cela et de se fondre dans la majorité anglaise: plusieurs l'ont déjà fait, et d'autres le font encore.

Néanmoins, toutes les fois que les Franco-albertains se voient menacés de perdre leur identité, toutes les fois qu'ils sentent qu'ils sont traités comme des citoyens de deuxième classe, ils ont le droit de protester, de revendiquer et de faire en sorte que justice leur soit rendue.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les Franco-albertains se sont donné une association en 1926, dont le mandat est précisément de veiller à ce que les francophones de l'Alberta aient la possibilité de conserver leur identité. C'est pourcela aussi que des organismes tels que le bureau du Commissaire aux langues officielles ont été mis sur pied par le gouvernement fédéral.

Car dans notre système démocratique, il revient à chacun ultimement de surveiller ses biens et ses intérêts. Par exemple, si un cambrioleur s'introduit chez vous et dérobe votre téléviseur, rien ne sera fait pour vous rendre justice à moins que vous ne dénonciez vous-même le crime dont vous êtes victime. C'est ainsi que les lois sont appliquées, y compris la nouvelle Charte des droits et libertés. Si par exemple les citoyens francophones eux-mêmes ne dénoncent pas l'absence d'écoles françaises pour leurs enfants et ne prennent pas les mesures pour en avoir, personne ne le fera à leur place.

DES SECTEURS OUBLIES

Dans le passé, les droits des Canadiens-français vivant en dehors du Québec ont été tellement bafoués que ces derniers, laissés à eux-mêmes,se sont trouvés dans l'impossibilité de maintenir leur statut d'égalité. Allant à l'essentiel, ils ont mis tous leurs efforts à sauvegarder leur identité. A cette fin, ils ont concentré leurs efforts dans des secteurs tels que la paroisse, l'école et dans une certaine mesure la culture. D'autres secteurs pourtant importants, tels que l'économie, les loisirs, les communications ou la politique ont forcément été négligés.

En même temps, pressés par les nécessités de la vie, ces francophones se sont sentis forcés de s'intégrer à la majorité en faisant le moins de remous possible. Dans certains cas, cela a voulu dire s'angliciser, sacrifier son identité pour parvenir à l'égalité; dans d'autres cas, cela a voulu dire reléguer le français au foyer uniquement et s'efforcer de maintenir sa culture menacée au moyen d'un certain folklore.

Il faut dire aussi que dans les provinces anglophones, et à des degrés divers, les gouvernements n'ont jamais manifesté d'empressement pour venir en aide à leurs minorités françaises. Dans certaines provinces,on a même pris des mesures draconiennes, à certains moments, pour les faire disparaître à tout jamais. Jusqu'en 1968, le fédéral lui-même a préféré ne pas intervenir auprès de ces minorités. Et quand il l'a fait à cette époque-là, il a limité son action au domaine socio-culturel.

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT GLOBAL

En 1977, en publiant Les Héritiers de Lord Durham, la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) dénonçait cette situation et faisait résonner à travers tout le pays une "unique recommandation fondamentale" qu'elle adressait aux gouvernements fédéral et provinciaux, soit "une politique globale, précise, cohérente et définitive de développement des communautés de langue et de culture françaises".

Cinq ans plus tard, c'est la FFHQ elle-même qui a décidé d'élaborer cette politique et de mettre en oeuvre son application. Cette politique, elle a été décrite dans une publication intitulée "Pour nous inscrire dans l'avenir" (Juin 1982), et elle fait présentement l'objet d'étude dans toutes les associations provinciales.

Au cours des quatre prochaines semaines, nous tâcherons de voir ce que signifie au juste cette politique, comment elle peut s'appliquer chez nous, et comment elle peut nous aider à nous développer sur tous les plans sans vivre en marge de la société albertaine.

La semaine prochaine: Une politique de développement global, c'est quoi?

Une première:

Il parle français et est compris

WINNIPEG(PC) - Une première s'est déroulée, ces jours-ci à la législature du Manitoba quand le ministre de la Santé, M. Larry Desjardins, y a pris la parole en français et qu'il a été compris par tous ses collègues unilingues.

Ce n'est pas précisément la première fois que M. Desjardins s'exprime dans sa langue maternelle dans cette enceinte, mais c'était la première fois qu'il était compris par tous ses collègues sans exception. Cela a été rendu possible grâce à l'installation, cet automne, d'un système de traduction simultané au coût de $30,000.

"J'ai attendu 23 ans avant de pouvoir m'exprimer dans cette Chambre dans ma langue maternelle et d'y être compris par tous", a dit le ministre de la Santé.

Augmentation des droits de passeport

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé que les droits d'obtention d'un passeport canadien sont passés à vingt et un dollard depuis le 1er novembre 1982.

Le Bureau des passeports est un service financièrement autonome qui dépend de ces droits pour assurer la délivrance de passeports au public. La dernière augmentation des droits remonte à juin 1980. Au cours des deux dernières années, le coût de la production d'un passeport (matériel et main-d'oeuvre) a augmenté de façon marquée. Malgré ce fait, les droits à payer pour l'obtention d'un passeport ne seront augmentés que d'un dollar de façon à se conformer aux lignes directrices du 6 et 5%.



EDITORIAL

Les évêques du Canada proposent un nouvel ordre économique

Si le Premier Ministre du Canada, Pierre Trudeau, a trouvé que les évêques ne sont pas de très bons économistes, il admettra sans doute que sur le palier de la justice sociale ils avancent des arguments valables et proposent un nouvel ordre économique qui mérite d'être étudié et discuté sérieusement.

C'est M. Trudeau pourtant qui disait, il n'y a pas tellement longtemps que le régime capitaliste aurait à subir dans son évolution l'imposition de règlements externes étant donné que seuls les forces du marché n'arrivent plus à soutenir l'ordre économique. C'est lui aussi qui en 1968 parlait, durant la campagne électorale, de la "société juste".

Les évêques du Canada proposent un changement fondamental dans l'ordre des valeurs et des priorités. Pour eux, il s'agit de créer un ordre économique qui a pour principal objectif de répondre aux besoins humains de toute la population. Le système capitaliste met évidemment la priorité sur la maximisation des profits et sur la croissance de l'entreprise.

De demander aux gouvernements et à l'entreprise privée de soudainement changer d'orientation et de donner dorénavant la priorité non pas aux profits, ni à l'expansion, mais bien aux travailleurs et travailleuses, c'est comme demander la lune. Certains crieront au socialisme , d'autres carrément au communisme.

Et pourtant, le but premier des réflexions des évêques sur l'économie c'est d'arriver à créer un ordre économique dans lequel il y a justice pour tout le monde, égalité des chances et, par dessus tout, le respect du droit à la dignité humaine par le travail. C'est de poursuivre le même objectif que c'était fixé le Premier Ministre Trudeau, il y a de ça plus d'une douzaine d'année, soit l'évolution d'un peuple vers une société juste.

"Aussi longtemps que le capital et la technologie ne sont pas destinés à la satisfaction des besoins humains fondamentaux, ils pourraient bien devenir des adversaires plutôt que des alliés dans le développement des peuples." Ainsi s'expriment les évêques du Canada en parlant du désordre économique et moral qui accapare le monde d'aujourd'hui. La technologie moderne a déjà pris la place de milliers d'ouvriers et nous savons pertinemment que ce phénomène ira en s'accentuant durant les années 80 et encore plus au cours des années 90. Nous sommes au seuil de l'ère des ordinateurs et de la haute technologie. Il est encore temps d'évaluer l'impact qu'aura cette ère sur les peuples du monde et d'y mettre des mesures préventives.

La situation est évidemment fort complexe et les solutions ne seront pas faciles ni à trouver, ni à actualiser. L'opposition à un nouvel ordre économique dans lequel la priorité serait accordée aux travailleurs serait des plus virulente et tenace .

Et pourtant, nous sommes peut-être en train de tuer la poule aux oeux d'or. La technologie moderne et particulièrement l'avènement de l'ordinateur risquent de nous apporter des malheurs jusqu'ici insoupçonnés, presqu'inimaginables. Cette même technologie qui nous apporte les conforts que nous connaissons déjà peut tout aussi bien être la cause première d'un taux de chômage mortel dans un avenir peu éloigné.

Allons-nous rapidement vers l'écroulement de notre société, voir même du monde entier? A quoi servira toute cette belle technologie moderne alors? Si on ne trouve pas d'emplois pour les chômeurs, qui achètera tous ces produits créés par notre technologie avancée?

Les évêques catholiques du Canada ne sont peut-être pas des économistes mais ils ne sont pas des ignorants non plus. Et ils ont l'avantage d'être capable de comprendre mieux que bien d'autres les souffrances des moins forts et des affligés. C'est de ceux là qu'ils sont particulièrement près.

PAUL DENIS

Coopération Canado-Américaine pour un commerce de viandes saines

L'étroite collaboration qui existe entre le Canada et les Etats-Unis en matière d'inspection des viandes assure la qualité des produits cr.nés échangés entre les deux pays.

"Puisque nous partageons un continent et oeuvrons tous deux dans le commerce des viandes, il importe de collaborer dans des domaines tels que l'inspection des viandes," soutient M. Graham Clarke, chef des programmes nationaux de la Direction de l'hygiène vétérinaire d'Agriculture Canada à Ottawa.

"Le commerce des viandes revêt une importance majeure pour les producteurs et les transformateurs canadiens," explique-t-il. "L'année dernière, le Canada a exporté pour plus de $600 millions en viande et produits carnés et les Etats-Unis constituent notre principal client," précise Monsieur Clarke en soulignant que le Canada représente également un marché important pour les produits carnés américains.

Cette collaboration entre les deux pays se développe à partir de la reconnaissance mutuelle de leurs programmes d'inspection des viandes.

Alors que le Canada compte plus de 800 établissements, on en dénombre 7155 aux Etats-Unis.

Comme tous les établissements canadiens soumis au régime fédéral d'inspection peuvent exporter leurs produits vers les Etats-Unis, leurs installations doivent être inspectées au moins tous les deux ans par des vétérinaires américains," explique Monsieur Clarke.

Ces inspections ont lieu quatre fois par année chez les principaux fournisseurs canadiens et une fois chez les plus petits exportateurs. L'an dernier, les inspecteurs américains ont effectué plus de mille visites de ce genre.

Si l'inspecteur américain juge qu'un établissement ne répond pas aux normes canadiennes minimales, il demande à Agriculture Canada de retirer le permis d'exportation vers les Etats-Unis. Il revient alors à l'établissement de régler les problèmes identifiés par les inspecteurs américains avant de reprendre ses exportations.

"Des quelques 800 établissements au pays, seulement 12 d'entre eux ont été rayés de la liste d'exportation l'année dernière," révèle Monsieur Clarke. "Toutefois, chacun des 12 établissements en question a récupéré son permis en moins de trois mois," ajoute-t-il.

Les inspecteurs canadiens ont le même pouvoir en sol américain. Les principaux exportateurs de viande des États-Unis sont inspectés chaque année. L'an dernier, 120 d'entre eux ont reçu la visite des responsables canadiens. D'autres établissements sont inspectés suivant un mode d'échantillonnage au hasard.

Des 120 établissements américains inspectés en 1981, 15 ont été rayés de la liste d'exportation, parmi lesquels seulement huit ont récupéré leur permis jusqu'à présent. Au cours des huit premiers mois de 1982, les inspecteurs canadiens ont interdit à 18 établissements d'exporter leurs produits vers le Canada et depuis, cinq ont été réinscrits sur la liste.

"Au Canada, on encourage les établissements à récupérer leur permis d'exportation dans les plus brefs délais; aux Etats-Unis par contre, un grand nombre d'établissements ne tentent même pas à se faire réinscrire puisqu'ils n'exportent pas vers le Canada," conclut Monsieur Clarke.

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Direc'eur-rédacteur Paul Denis

Directeur des ventes Michel Bacula

Administration-montage Louise McKnight

Composition-montage Julie B. Fillion

Adjointe au montage Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Franco-Albertain, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone (403) 423-5677

L'abonnement annuel coûte:

1 ans: $15.00

2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

Résumé des perspectives agricoles 1983

La conférence des perspectives, organisée annuellement par Agriculture Canada, a eu lieu cette année les 6 et 7 décembre au Centre des conférences du gouvernement à Ottawa.

Les gouvernements fédéral et provinciaux, de même que les organisations de consommateurs et de producteurs, y sont bien représentés. Cette conférence permet aux intéressés de se faire une idée de ce que la nouvelle année réserve à l'industrie agro-alimentaire canadienne.

Les économistes d'Agriculture Canada prévoient que les prix des aliments augmenteront de 6 à 8% en 1983.

Le revenu agricole net réalisé pourrait accuser un léger recul, passant de $3,8 milliards en 1982 à $3,7 milliards l'an prochain. On s'attend à une réduction des frais d'exploitation et des recettes agricoles.

Les prix du blé devraient rester faibles au début de 1983, mais les producteurs pourraient tout de même accroître les emblavures d'environ 3%, portant les superficies ensemencées en blé à 13 millions d'hectares l'an prochain. Le niveau de production devrait atteindre le volume record de 26 millions de tonnes récoltées cette année, et on anticipe que les prix devraient se raffermir quelque peu en 1983-1984.

Les niveaux de production sans précédent enregistrés au cours des deux dernières campagnes ont entraîné la chute des prix mondiaux des céréales secondaires. On prévoit une baisse de la production en 1983, ce qui exercera des pressions à la hausse sur les prix. Les exportations canadiennes d'orge devraient se situer autour des 5 millions de tonnes pour la campagne 1982-1983.

Les disponibilités canadiennes de canola devraient rester serrées en 1983. La culture de la graine de lin pourrait régresser en raison de l'importance des inventaires. Les surfaces ensemencées en soja à cause des dommages causées par l'hiver aux cultures de blé d'hiver devraient être réaffectée à cette dernière production.

Les revenus des éleveurs devraient augmenter d'environ 2% en 1983. En raison de la réduction des approvisionnements de boeuf de l'ordre de 2% au Canada, les prix augmenteront vraisemblablement au cours du deuxième semestre de la prochaine année. Les prix du porc devraient continuer de se raffermir durant la première moitié de l'année pour accuser un léger recul au second semestre.

La hausse du prix des viandes rouges entraînera une augmentation de la demande de volaille.

L'importance des récoltes canadiennes de fruits et de légumes en 1982 a fait chuter les prix qui resteront faibles l'an prochain.

La demande à l'exportation de légumes à cosses sèches a fléchie en 1982, ce qui pourrait provoquer une réduction des superficies affectées à cette production l'an prochain.

En 1983, les mises en marché de tabac jeune canadien seront équivalentes à celles de cette année.

Une première à St-Paul

Par Jules Van Brabant

Oui, nous aurons l'opportunité de voir, chez-nous à St-Paul, une EXPOSITION DE SCULPTURE, où seront étalés des oeuvres d'un de nos artistes, déjà de grand renom, Monsieur Jean-Guy Dallaire - ARTISTE-SCULPTEUR. Cette exposition aura eu lieu au Centre Culturel de St-Paul les 7-8-9 et 10 janvier 1983.

D'abord quelques détails biographiques de notre artiste.

Jean-Guy Dallaire est né au Québec en 1943. Il est le onzième de la belle et grande famille de quatorze enfants de M. et Mme Antoine Dallaire, résidents de St-Paul depuis 1952. Il fit ses études primaires à St-Paul et ses études secondaire à Edmonton au Collège St-Jean, devenu depuis lors La Faculté St-Jean. Il continua des études spécialisées à l'Institut de Technologie photographique. Après sa graduation en 1965 il fit un stage à Ottawa au service de la Gendarmerie Royale du Canada. Ses aspirations et ambitions créatives dans son travail le fit revenir à Edmonton où il se spécialisa en photographie de mariages. Après s'être dévoué pendant dix ans dans cette carrière de photographe il est très fier de ses réalisations. Plus de 500 couples de l'Alberta peuvent jouir d'un Album de photos, souvenirs de "NOTRE MARIAGE", productions de J.-G. Dallaire.

Au cours des quelques dernières années, son très grand attrait pour une créativité encore plus individuelle et personnelle le fit tourner vers la sculpture, où il peut s'exprimer avec plus de satisfaction en créant ses sujets selon son inspiration. Ses oeuvres bien que personnelles et uniques (pas de duplicatas ou copies) reflètent une imagination influencés des maîtres et sculpteurs contemporains tels, l'Anglais Henry Moore (1898 -), le Français Hans Arp (1887-1966), et le Roumain Constantin Brancusi (1876-1957).

Son intérêt et son amour pour la sculpture lui a fait parcourir le Canada et les Etats Unis d'Amérique pour visiter de nombreuses Galleries d'Art, d'Ecoles d'Art et des Musées.

Depuis cinq ans il réside à Vancouver près de l'Océan Pacifique et des Montagnes Rocheuses, sites captivants et panoramas des plus propices à l'inspiration d'un artiste.

Jean-Guy Dallaire laisse son imagination créative s'exprimer ainsi: "Chaque sculpture est une réflection de mes sentiments, d'un langage intérieur, qui s'exprime sur le bronze que je polis. Quand j'ai assez de mots, j'en fais mouvements mesurés à réflexions harmonieuses que j'aime titulariser (Poèmes en Bronze)".

Le 13 décembre 1981 Monsieur Dallaire monta individuellement et de main de maître sa première Exposition de Sculpture dans le Centre Robson Square Media, à Vancouver. Cette présentation artistique fort bien organisée par notre artiste fit les manchettes sous le nom, "Life is a polishing business".

Comme indiqué plus haut toutes les sculptures de M. Jean-Guy Dallaire sont des créations personnelles, individuelles et uniques. Plusieurs de ses oeuvres furents exposées au Madison Square Garden de New York à la "New Artists Presentation", du 8 au 11 octobre 1982, où notre artiste remporta de brillants succès, à en juger par les commentaires écrits que M. Dallaire a reçus. Je vous ferai part de quelques unes de ces encourageantes remarques, comme conclusion de cet article.

Pour ce qui est de l'Exposition Internationale de New York 5,000 nouveaux artistes avaient fait la demande d'exposer leurs oeuvres au Madison Square Garden. M. Jean-Guy Dallaire fut un des 175 qui furent choisis pour participer à cette prestigieuse Exposition d'Art.

Une autre exposition de sculptures de M. Dallaire se déroule au salon de la Librairie Publique d'Edmonton, Sir Winston Churchill Square.

Voici donc certains commentaires qui furent recueillis du public lors de l'Exposition au Madison Square Garden.

"Ce fut un véritable plaisir pour nous de constater la participation d'un sculpteur canadien à cette exposition. Les beautés de la ligne et de la forme sont toujours très importantes , mais en trois dimensions cela devient une grande nécessité, surtout dans ce monde sur-commercialisé, où on doit en extraire la pureté et la paix." traduction

"Gracieux, admirable, merveilleux rythme de création". traduction J. Fite, New York

"Une rare et stimulante expérience". traduction B.G. Malcher - New York

"Merci d'avoir illuminé ma journée par votre talent. Le reflet lumineux de votre travail est une expérience éternelle pour moi". traduction Y.M.

"Musique à mes yeux. J'ai joui du mouvement de chaque pièce. Spécialement le No. 19 Don't stop the music". traduction Valerie L. Williams New York City.

"Une expérience visuelle, merveilleuse et tangible. L'expression d'une pensée très polie qui caresse les yeux". tradution J. Lafrayette, La.

"L'exposition des oeuvres de M. Jean-Guy Dallaire a définitivement rehaussé l'atmosphère générale de la galerie. Nous trouvons la qualité des sculptures excellentes. Oeuvres créations extraordinaires". Théo et Geneviève Oostralink, Fulshing, New York.

"Votre travail est le plus beau ici aujourd'hui, Continuez dans la voie que vous vous êtes tracée. C'est exquis". traduction R. N.

"A un artiste bien talentueux et chaleureux. Puissiez-vous avoir toujours de brillants succès et de très nombreuses années pour partager vos talents avec le monde entier. Merci pour vos admirables oeuvres d'art." traduction Claudia & Elliot Rabin Baldwin, New York.

Monsieur Jean-Guy Dallaire nous offre donc l'opportunité unique d'examiner de nos propres yeux ses sculptures qui aujourd'hui font déjà les manchettes dans les cercles d'artistes reconnus.

Anciens de Bonnyville:

50e anniversaire de mariage en C.B.



M et Mme Armand Boutet

Quelque quatre vingt amis et parents se sont réunis chez M. et Mme Roger Doucet à Steveston en Colombie Britannique pour honorer M. et Mme Armand Boutet à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

Le mariage de M. et Mme Boutet avait lieu un certain 10 novembre, il y a de ça plus de 50 ans, à Bonnyville. Les époux se sont établis 10 ans après à Richmond en Colombie Britannique où ils ont demeuré depuis.

Le gâteau d'anniversaire a été l'oeuvre de la fille des heureux époux, Mme Doucet.

A MORINVILLE- LEGAL

Le temps des Fêtes

Par Denise Cyr

Les fêtes, étant un temps de réjouissances, de partage et d'amitié, le Mouvement des Femmes Chrétiennes en profite pour animer un programme de divertissements au O'Meara Lodge et au Chateau Sturgeon.

Plusieurs personnes se réunissent au O'Meara Lodge pour jouir des chansons et la musique du temps. Mme Fernande Van de Walle débute la fête avec quelques remarques appropriées pour mettre ceux assemblés dans une ambiance de Noël. Voici une liste des nombreux participants à ce programme varié offert pour l'occasion: Marie-France et Pat Létourneau, Lucienne Montpetit, Bernard Tritz, Jules Jasmin, les filles du "high school": Suzanne Chauvet, Denise Dubé, Thérèse de Champlain, Sharon Kieser, Gisèle Chamberland accompagnée au piano par Carmen Nault, ainsi que Jean-Paul Roy et Daniel Boisvert, membres des Chevaliers de Colomb de St-Albert, avec une musique fort entraînante.

La fête n'aurait pu être complète sans la visite du joyeux Père Noël qui distribua à chacun des sucreries et ses meilleurs voeux.

Lucienne Montpetit, présidente du MFC, remercie Thérèse O'Ligney et son personnel de leur accueil et souhaite à tous Joyeux Noël, invitant sur eux les bénédictions de Dieu pour l'année 1983. Un résident du Lodge réplique avec un sincère remerciement à tous ceux qui sont venus les divertir.

Plus tard, un programme semblable fut offert au Château Sturgeon. Cette fois Soeur Laura Vaugeois se joint au MFC, et Célanire Ouellette est hôtesse. C'est alors que Ed Savoie, costumé en danseuse hawaïenne, exécuta gracieusement la danse Hoola! Hoola! entraînant tous les spectateurs aux rires.

Durant la soirée, un tirage d'une scène de la nativité en chocolat, don de Lucienne Pelletier, fut gagné par Mme Hélène Casavant.

Après avoir dégusté le gouter servi et le gâteau de bas de Noël décoré par Célanire Ouellette pour cette occasion, on chante, on danse, on s'amuse. Aussi il y eu la visite du Joyeux Père Noël qui distribue un cadeau à chacun.

Le point culminant de la fête fut la présentation de l'album pictoriale du Château Sturgeon.

La fête se termine par un remerciement au MFC pour une soirée de divertissements exprimé par Rose Savard, matronne du Château.



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Des communistes un peu capitaliste?

Je ne sais pas si vous avez eu cette impression, mais pour moi, la visite des soviétiques en Amérique était un peu comme celle d'un cirque ambulant. Ils ont fait salle comble à chacun de leurs arrêts et qui plus est, ils ont offert un spectacle parfait, sans filet ou corde. Oh bien sûr, vous me direz que les Oilers et les Flames les ont battus, et je vous donne entièrement raison. Mais j'estime personnellement que ces victoires étaient tout à fait prévisibles.

Je croyais qu'il n'y avait qu'une seule façon de vaincre la grosse machine rouge, c'est-à-dire de patiner avec eux pendant 60 minutes. Les Oilers avaient cette capacité, l'ont utilisé et ont vaincu. Les North Stars étaient peut-être la seule autre équipe qui pouvait rivaliser avec les soviets pour ce qui est de la vitesse, mais pour une raison quelconque, ils ne l'ont pas fait et se sont fait engloutir sous la marée. J'ai cependant perçu une autre faiblesse dans la muraille: les équipes spéciales. En effet, le jeu de puissance de cette équipe, qui a déjà été réputé, avait certains problèmes à générer des jeux intelligents. Quant à leur formation défensive en désavantage numérique, elle n'a pu contenir les équipes de la Ligue Nationale. Et les Flames? Pour les avoir vu à l'oeuvre à plusieurs occasions cette année, je peux vous dire qu'ils possèdent un des jeux de puissance des plus dangereux de la Ligue [avec les Islanders, les Oilers et les Hawks]. D'ailleurs, j'oserais penser que si les soviets sont encore venus ici pour apprendre, ils ont sûrement pris beaucoup de notes sur ce point.

J'ai apprécié chacune des rencontres, mais celles que j'ai préférées furent celles disputées à Montréal et Philadelphie [surtout celle-ci], parce qu'elles démontrèrent la véritable domination soviétique, la vraie façon de jouer au hockey. Peut-être suis-je trop traditionaliste, mais je constate qu'aucune équipe n'a réussi à marquer sept ou huit buts dans une rencontre, bien que cela soit maintenant monnaie courante dans les rencontres régulières. Lors de ces deux victoires, les Russes ont joué du hockey presque parfait, ne laissant que deux ou trois bonnes occasions de marquer à leurs rivaux.

Autant à l'attaque qu'à la défensive, l'équipe soviétique employait une formation 2-1-2 permettant ainsi un échec-avant efficace et surtout, empêchant les montées à trois contre deux ou à deux contre un. Ce système demande beaucoup de vitesse, de cohésion et de discipline, et ce dernier facteur est maintenant presque totalement disparu de notre hockey.

Mais que faut-il réellement retenir de cette dernière confrontation? Les gens à qui j'ai eu l'occasion d'en parler ont presqu'été unanimes à dire que la série n'apportait pas l'intérêt des dernières années. Serions-nous sur-saturés de hockey international? Je ne le pense pas. Le marché est toujours là, mais il est malheureusement très mal exploité. Cette série a été "placée" dans un calendrier régulier déjà très chargé, et les conséquences de ces rencontres furent malheureuses: les Nordiques du Québec ont perdu les services de deux joueurs, à cause de blessure, et les Oilers et les Nordiques ont plié l'échine devant de gros adversaires qu'ils devaient affronter dès le lendemain de leur confrontation avec les soviétiques.

Les équipes de la Ligue National n'ont donc pas grand'chose à retirer de ces rencontres, puisqu'elles affrontent une équipe toute étoile bien préparée, que la victoire ne leur rapporte qu'un peu de satisfaction et que le risque de blessures ou d'être ridiculisé est bien grand. Par contre, les soviétiques sont payés pour venir ici et réinvestissent leurs gains dans leur fonds de développement du hockey. Ils deviennent donc ainsi meilleurs et de plus en plus difficiles à vaincre.

Je pense sérieusement que toute cette fanfare n'est en fait qu'une façade que se donne Alan Eagleson pour empocher encore plus d'argent. Ce bonhomme commence à posséder trop de pouvoir sur notre sport et le transforme trop facilement en un produit de consommation. Les problèmes qu'éprouvent certaines équipes à établir une quelconque crédibilité devraient être les premiers à être solutionnés, avant de penser à notre renom international.

Justement, question de renom international, les soviets se promènent aujourd'hui avec la tête haute, ayant réussi à remporter cette série du défi '82-'83, malgré la rudesse utilisée par les Stars et les Flyers et surtout malgré l'arbitrage de la Ligue Nationale qui a encore été à la hauteur de sa réputation: pourri!!

Ils sont donc encore venus, ont encore vu et sont encore repartis... gagnants. Chose certaine, ils n'ont probablement rien appris cette fois-ci, sauf peut-être comment on fait notre tourtière et notre ragoût de boulettes. Pour ceux que ça pourrait intéresser, ils reviendront en septembre 1984 pour une autre Coupe Canada et qui sait, peut-être aurons-nous alors quelques soviétiques sur notre équipe?

Bonne Semaine!

Deux familles célèbrent ensemble

"Le sacrement de baptême"

Par Jules Van Brabant

C'est dimanche le 2 janvier 1983, que l'Eglise Cathédrale de St-Paul était le site où se rendirent un grand nombre de parents et d'amis (es), pour célébrer en commun le baptême de:

1. Mélanie MORISSETTE, premier enfant de Léo et Céline Morissette de St-Paul, Alberta, et de:

2. Léa VAN BRABANT aussi premier enfant de Marc et Marie Van Brabant de St-Paul, Alberta.

Jean-Louis et Huguette Lambert, parents de Céline, venus de Sherbrooke P.Q., servaient de parrain et de marraine pour leur petite fille Mélanie. Léo et Suzelle Van Brabant, oncle et tante de la petite Léa, lui servirent de parrain et de marraine.

La Soeur Madeleine Beaudry asv. jouait de l'orgue et du piano tout au cours de la cérémonie.

Roland F. Rocque chanta avec l'assemblée le psaume "Le Seigneur est Mon Berger" et le chant "Aux Sources de la Vie".

Mme Pauline Landry fit la lecture d'un passage de l'épître de St-Paul aux Ephésiens, un texte très approprié pour l'occasion.

Mme Adèle Van Brabant, grand-mère de Léa, fit la lecture d'un poème "L'Enfant" accompagnée d'une douce musique de fond. Adèle dirigea aussi le chant: "Tu me prends par la main".

M. L'Abbé Roger Sicotte, vicaire de la Paroisse Cathédrale de St-Paul, fut le ministre qui officia à cette toujours impressionante cérémonie. Au début de la Célébration Baptismale, à l'arrière de la Cathédrale, M. l'Abbé expliqua très brièvement la signification du Sacrement de Baptême et des pièces importantes durant l'administration de ce sacrement, e.i., l'huile, le sel et le cierge.

Après la procession solennelle dans l'allée centrale en direction du Choeur et des Fonts Baptismaux, les parents de Mélanie et les parents de Léa, accompagnés par les parrains et les marraines, prirent part au Sacrement de Baptême en récitant les formules et en s'associant au rite sacremental d'usage.

Après avoir signé le régistre paroissiale qui avait été placé sur le maître autel, et la prise de photos, tous se dirigèrent dans la nef vers les vestibules de sorties. Les clôches furent activées à toute volée pour annoncer au monde le joyeux évènement.

Après cette cérémonie religieuse les deux familles, Morissette et Van Brabant, se séparèrent et se rendirent avec leur parenté et leurs amis (es) respectifs, dans leurs foyers pour continuer à célébrer cette unifiante fête familiale.

Grand papa Jules.

"Jouer sa vie", de Gilles Carle:

Suspense dans le monde des joueurs d'échecs!

Sur le rythme d'un authentique "western", "Jouer sa vie", le dernier film de Gilles Carle, une production de l'Office national du film, opère une percée dramatique sur la scène - et dans les coulisses! - du monde international des joueurs d'échecs: c'est ce que les téléspectateurs verront, en première à la télévision de Radio-Canada, aux Beaux Dimanches, le 16 janvier à 20 h 50.

En vedette parmi bien d'autres: Anatoly Karpov, d'URSS, flanqué d'une véritable armée de spécialistes; Viktor Kortchnoi, le dissident soviétique, aspirant au titre, un homme systématiquement boycotté; et l'Américain Robert Fischer, "le meilleur joueur de tous les temps", une ombre gênante dans le tableau, depuis qu'il refuse de défendre son titre, en invoquant des raisons de principe.

"J'ai bâti une fiction, et je me suis dit: allons voir dans la réalité si elle est vraie", dit Gilles Carle. "Or, les rôles imaginés pour Karpov, Kortchnoi et Fischer, c'était vraiment ça: le Méchant, le Bon, et le Mystique!".

Il faut dire que les échecs, une réalité à prédominance ... russe, ne se confinent pas précisément à l'univers désintéressé du jeu! C'est même l'arène avouée où se déchaîne la propagande des grandes puissances... ou du moins de l'une d'elles. Et où se reflètent les tensions de ce qu'on appelle, justement, l'échiquier international!

C'est ce qui a permis à Gilles Carle, grand joueur d'échecs, de réaliser à travers un film sur les échecs (le premier depuis 1925) un document trépidant sur les tractations - et les émotions! - qui font des champions et aspirants des otages de la grande politique. Tout cela dans une oeuvre orginale qui défie les genres, et qui laisse pantois devant tant de collusion entre fiction et réalité!

"Jouer sa vie", c'est un document intense, nerveux, complet, d'une extraordinaire densité, mais aussi un suspense et un film d'action, que Gilles Carle a traité à la Sergio Leone, sous le signe d'une épique "conquête de l'Ouest" dont le sens se serait déplacé en passant de l'Histoire à l'Actualité.

Coréalisé par Camille Coudari, maître d'échecs international, trois fois champion du Québec, et produit à l'ONF par Hélène Verrier, elle aussi une fervente des échecs, qui nourrissait ce projet depuis longtemps, "Jouer sa vie" a recueilli les éloges de la presse lors de sa sortie en première à Montréal, au Festival des films du monde où il remportait le Prix de la presse internationale en août dernier, puis au Complexe Desjardins en septembre.



"Gilles Carle vient de signer (...) l'un de ses films les plus pétillants", a écrit Luc Perreault (La Presse). Et Richard Gay, du Devoir: "Un véritable tour de force (...) un film captivant, drôle, dynamique, pertinent et percutant..."

Ici s'affrontent deux factions: l'option "loyale", qui voudrait que le meilleur joueur gagne, et l'option "politique", qui commande de gagner par tous les moyens. Et c'est comme ça que les échecs se transforment en tribune des droits de l'homme, et même au tribunal des valeurs humaines, où se mesurent deux conceptions de l'humanisme: totalitarisme et liberté.

"C'est la première fois dans l'histoire artistique et culturelle des peuples que l'un des joueurs garde en otage la famille de l'autre joueur pour l'influencer!", déclare à grand renfort de scandale le célèbre dramaturge espagnol Fernando Arrabal, rencontré à Merano, en Italie, et qui est devenu un peu par hasard l'un des prestigieux commentateurs de ce film. "Le Kremlin n'a rien compris", dit-il, triomphant. "Il pense que l'enjeu est de se montrer le plus fort par tous les moyens! Mais ainsi, il perd au plan du véritable enjeu... en dévoilant son vrai visage!"

Mais on en verra bien d'autres! Comme par exemple Kortchnoi, soumis aux feux d'un hypnotiseur de l'état-major de Karpov, et devant faire appel à une secte mystique d'allégeance orientale pour se libérer d'une hypothétique emprise! Et l'URSS, pourtant matérialiste et athée, faisant des pieds set des mains pour expluser la secte, payant ainsi un involontaire hommage à une faction spiritualiste!

Ce film encyclopédique est basé principalement sur trois grands événements: les tournois internationaux de Lone Pine, en Californie, et d'Amsterdam, en Hollande, ainsi que le tournoi de championnat du monde de Merano, en Italie. On y voit évoluer la plupart des grands maîtres internationaux actuels... et sans doute le champion de demain! On y retrouve une entrevue exclusive de Anatoly Karpov; de nombreux plans d'archives de l'énigmatique Bobby Fischer; l'incroyable force magnétique de Viktor Kortchnoi, le lutteur infatigable, le survivant de Leningrad...

Ce film retrace les grandes dates du jeu d'échecs au cours des siècles, soulignant son étroit mariage avec l'Histoire, les idéologies et les stratégies guerrières de l'heure. On relève des faits saillants, du grand automate du 19e siècle (une supercherie) à l'ordinateur actuel (où l'Homme se mesure dramatiquement à la Machine). On analyse sa nature mathématique, la forme d'intelligence qu'il commande, les modes de raisonnement qu'il met en branle, en particulier dans ces grandes joutes internationales historiques, abondamment commentées et cataloguées par un monde passionné...

Un monde vibrant, électrisé, où l'on apprend, par exemple, que tel joueur ostensiblement nerveux, tel jour, à telle heure, au 38e coup, se devait de gagner, décrochant son passeport pour la prochaine compétition à l'étranger... et la liberté! Et qu'en fait, il jouait sa vie! A un jeu où l'enjeu n'est plus un jeu, et où les échecs ne pardonnent pas. A l'image de la vie. A l'image de la planète.

"Jouer sa vie", une production de l'Office national du film, en première à la télévision de Radio-Canada aux Beaux Dimanches, le 16 janvier à 20 h 50.



CBXFT RADIO-CANADA

Samedi

15 janvier

07h30 OUM LE DAUPHIN BLANC
07h45 GRANGALLO ET PETITRO
08h00 CAPITAINE CAVERNE
08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 BELLE ET SEBASTIEN
09h30 CANDY
10h00 VIRULYSSE
10h30 NIC ET PIC
11h00 FOOTBALL AMERICAIN
14h00 BAGATELLE
15h00 LES HEROS DU SAMEDI
16h00 TELEJOURNAL
16h05 NOIR SUR BLANC
17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY: Calgary à Québec
20h30 A COMMUNIQUER
21h30 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
22h30 TELEJOURNAL
22h50 LE REGIONAL
23h05 POLITIQUE FEDERALE
23h15 CINEMA:

"COUSIN, COUSINE", comédie de moeurs écrite et réalisée par Jean-Charles Tacchella, avec Marie-Christine Barrault, Victor Lanoux et Marie-France Pisier. Une femme fait la connaissance du nouveau de son nouveau beau-père. Elle est mariée à un coureur, et lui est l'époux d'une névrosée. Tous deux sympathisent et trouvent l'occasion de se revoir en des rencontres d'abord innocentes puis marquées par un sentiment mutuel croissant. Ils finissent par entamer une liaison qu'ils afficheront insolemment devant les membres de la famille. (Fr. 75)

Dimanche

16 janvier

07h30 ROQUET BELLES OREILLES
08h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 IL ETAIT UNE FOIS L'HOMME
09h30 KLIMBO
09h45 LA TERRE SAINTE
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 FOOTBALL AMERICAIN
11h00 HEBDO DIMANCHE
14h30 FILM AU TELECINE
15h00 GENS DU SUD
16h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
17h00 SECOND REGARD
18h00 TELEJOURNAL
18h05 SCIENCE-REALITE
18h30 LE TREFLE A 4 FEUILLES
19h00 METRO-BOULOT-DODO
19h30 LES BEAUX DIMANCHES:

Monsieur 100 000 Volts à la baie James. Émission de variétés tournée à LG 2, avec Gilbert Bécaud. Au programme: *Moi, je veux chanter*, *La solitude, ça n'existe pas*, *Bonjour la vie*, *Le Danseur*, un duo avec Marlène St-Clair, *L'amour est mort*, *Tout va trop vite*, *Un instant d'éternité*, *À chaque enfant qui naît*, *l'Indien*, *So Far Away from Courbevoie*, et *les Cathédrales*. Avec la participation de Jacques Drapeau, danseur des Grands Ballets canadiens. Réal.: Bernard Picard. Prod.: Dominique Delmas, pour Télé Music-Hall Inc.

20h30 TELEJOURNAL
20h50 LES BEAUX DIMANCHES: Jouer sa vie
22h15 LES BEAUX DIMANCHES: Portrait de Joseph Rouleau
22h50 LE REGIONAL
23h05 CINE CLUB:

"LE TROU", drame réalisé par Jacques Becker, avec Philippe Leroy, Jean Kéraudy et Mark Michel. Quatre détenus de droit commun sont enfermés dans la même cellule à la prison de la Santé, à Paris. Ils savent que, par suite de la gravité de leurs crimes, ils devront purger une forte peine. Ils décident donc de tenter l'évasion. (Fr. 59)

Lundi

17 janvier

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 LES TRAVAUX D'HERCULE JOHNSON
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 RIEN QUE POUR VOUS
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 CLUB DES CINQ
11h55 AVIS DE RECHERCHE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h00 AU JOUR LE JOUR
13h30 CINEMA:

"LE RETOUR DU GRAND BLOND", comédie policière réalisée par Yves Robert, avec Pierre Richard, Mireille Darc et Jean Rochefort. Un violoniste de concert est innocemment mêlé à une machination qui le transforme malgré lui en super-espion. (Fr. 74)

16h00 BOBINO
16h30 AU JEU
17h00 FEMME DIONIQUE
18h00 CE SOIR
18h30 REFLEXIONS E-3644
19h00 VAGABOND
19h30 TERRE HUMAINE
20h00 TELE-SELECTION:

"HOWARD HUGUES", biographie réalisée par William A. Graham, d'après le roman de Noah Dietrich et Bob Thomas, avec Tommy Lee Jones, Ed Flanders et James Hampton (dern. de 2). Pendant qu'il réalise "The Outlaw" avec sa protégée Jane Russell, Howard met sur pied la "Hugues Aircraft Company". Le gouvernement américain s'inquiète devant l'ascension de cet homme qui fait la pluie et le beau temps dans l'industrie aéronautique. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, Hugues est milliardaire. Son comportement devient de plus en plus excentrique. (Amér. 80)

22h00 LAPRADE POP POP POP
22h30 TELEJOURNAL
23h00 LE REGIONAL
23h15 LE TREFLE A 4 FEUILLES
23h45 LA CORDE AU COU

Mardi

18 janvier

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 SUR LE BOUT DE LA LANGUE
09h30 LES TRAVAUX D'HERCULE JOHNSON
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 DE BIEN BELLES CHOSES
11h00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 PICOTINE
11h55 AVIS DE RECHERCHE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h00 AU JOUR LE JOUR
13h30 CINEMA:

"ELEPHANT BOY", film réalisé par Zoltan Korda, d'après un roman de Rudyard Kipling, avec Sabu, Walter Hudd et Bruce Gordon. Un jeune garçon prête son concours lors d'une expédition de chasse aux éléphants. (Brit 37)

16h00 BOBINO
16h30 EDGAR ALLAN DETECTIVE
17h00 GRIZZLY ADAMS
18h00 CE SOIR
18h30 PILE OU FACE
19h00 GRAND-PAPA
19h30 LES GIROUETTES
20h00 LA BONNE AVENTURE
21h00 QUINCY
22h30 TELEJOURNAL
23h00 LE REGIONAL
23h15 REFLETS D'UN PAYS

De Jonquière. Anim.: Renée Lavergne. *Les Jeux d'hiver du Canada 1983*. Entrevue avec Jean-Claude Larouche, directeur général des Jeux. — *La Course des Pichous*. Dans le cadre du Carnaval du Souvenir de Chicoutimi, des centaines de participants se réunissent pour un mini-marathon qui se déroule en hiver. Inv.: Paul-H. Bergeron, président organisateur, et Patrick Montuoro, marathonien reconnu. — *Les Aéromodélistes*. Rencontre avec des adultes qui ont une passion commune: les avions miniatures motorisés. Entretiens avec le président du club du Saguenay-Lac-St-Jean, Rosaire Bergeron, ainsi qu'avec le vice-président, Jean-Marc Fortin. Réal.: Daniel Hamel.



CBXFT RADIO-CANADA

Mercredi

19 janvier

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 LES TRAVAUX D'HERCULE JOHNSON
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 LES ENFANTS DU 47A
11h55 AVIS DE RECHERCHE
12h25 LE TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h00 AU JOUR LE JOUR
13h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 IL ETAIT UNE FOIS L'ESPACE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 DANIEL BERTOLINO
18h00 CE SOIR
18h30 AFFAIRES PUBLIQUES
19h00 LE GRAND FRERE
20h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
20h30 KLONDIKE
21h30 L'AUTRE (CR)
22h00 TELEMONDE
22h30 TELEJOURNAL
23h00 LE REGIONAL
23h15 MAITRES ET VALETS
23h15 CINEMA:

"LE REGNE DU JOUR", étude de moeurs réalisée par Pierre Perrault, avec Alexis, Marie et Léopold Tremblay. Un habitant de l'Ile-aux-Coudres, le vieil Alexis Tremblay, a l'occasion de faire un voyage en France en compagnie de sa femme et de son fils. Il visite surtout le Perche, pays d'origine de son ancêtre, Pierre Tremblay, et a des contacts cordiaux avec des paysans et des ouvriers français. Il s'amasse ainsi une collection de souvenir qu'il ressasser au retour dans des réunions de parents et d'amis. ONF (Can. 67)

Jeudi

20 janvier

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 LES TRAVAUX D'HERCULE JOHNSON
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 LES ATELIERS
11h00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 BOUT D'CHOU ET CASSE-COU
11h55 AVIS DE RECHERCHE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h00 AU JOUR LE JOUR
13h30 CINEMA:

"UN DIRECT AU COEUR", film d'aventures réalisé par Phil Karlson, d'après une nouvelle de Francis Wallace, avec Elvis Presley, Gig Young et Joan Blackman. Un jeune fermier venant de terminer son service militaire s'amène dans un camp de boxeurs, à la recherche de travail. Il s'offre comme mécanicien d'automobiles, mais la propriétaire du camp décide d'en faire un boxeur. (Amér. 62)

16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 TELE 5
18h00 CE SOIR
18h30 PHARE-OUEST
19h00 VIVRE A TROIS
19h30 MONSIEUR LE MINISTRE
20h00 LES GRANDS FILMS:

"L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE", drame réalisé par David Seltzer, d'après le livre de E.G. Valens, avec Marilyn Hasset, Beau Bridges et Belinda Montgomery.

22h00 LEGENDES INDIENNES
22h30 TELEJOURNAL
23h00 LE REGIONAL
23h15 CINEMA:

"LE TRIOMPHE DE MICHEL STROGOFF", film d'aventure réalisé par Victor Tourjansky, d'après l'oeuvre de Jules Verne, avec Curd Jurgens, Capucine et Pierre Massimi. L'impératrice de Russie, inquiète du sort de son neveu, le prince Serge de Bachenbert, demande au colonel Michel Strogoff de se joindre à une expédition militaire où le jeune homme sert en tant que commandant d'un régiment. (Fr. It. 61)

Vendredi

21 janvier

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 LES TRAVAUX D'HERCULE JOHNSON
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 REFLETS D'UN PAYS
11h00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 DU NEUF AU ZOO
11h55 AVIS DE RECHERCHE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h00 AU JOUR LE JOUR
13h30 TELE-FEUILLETON
15h30 WOODY LE PIC
16h00 BOBINO
16h30 BOF ET CIE
17h00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18h00 CE SOIR
18h30 LA BASTRINGUE
19h00 GENIES EN HERBE
19h30 L'INCROYABLE HULK
20h30 HORS SERIE

Katie (You've Come a Long Way, Katie) Drame psychologique réalisé par Vic Sarin, d'après l'oeuvre de Jeannine Locke, avec Lally Cadeau, Ken James et Tom Henry **(dern. de 3)**. *Les Paradis artificiels*. Kate entreprend sa réinsertion sociale. Elle reprend son émission avec succès, mais sa réputation d'alcoolique persiste et ne tarde pas à déclencher sa décrépitude.

21h30 REPERES
22h30 TELEJOURNAL
23h00 LE REGIONAL
23h15 CINEMA:

"EL MERCENARIO", western réalisé par Sergio Corbucci, avec Franco Nero, Tony Musante et Joe Kemel. Un ouvrier mexicain, exploité et torturé par son employeur, réunit d'autres travailleurs et réussit à fomenter la révolte. (It. esp. 68)

Jouer sa vie



Aux auditeurs de Radio-Canada région de Falher - Girouxville



Si ce n'est déjà fait, vous lirez bientôt dans Le Franco ou dans votre journal régional un avis touchant l'installation d'une deuxième antenne réémettrice de Radio-Canada à Falher. Lorsque l'annonce fut expédiée aux journaux, tout allait bien du côté installation et nous devions pouvoir entrer en ondes dès le début de janvier. Nous avons appris depuis qu'il y a des pépins... et vous prions par conséquent, en nous excusant, de ne pas vous inquiéter outre-mesure du léger délai.

Par ailleurs, il nous fait plaisir de confirmer que...bientôt... nos auditeurs de la région de Falher-Girouxville auront le choix, écouter sur bande FM ou sur bande AM l'excellente programmation de CHFA, la voix française de l'Alberta. Vous nous trouverez au cadran à 1490 (CBXY - AM) ou à 103,7 (CHFA 8 - FM).

Bonne écoute!

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.

Une transformation heureuse dans votre vie sentimentale approche. Il faudra toutefois compter sur certaines difficultés, mais un amour romantique vous attend. Des rencontres agréables.

Verseau — du 21 janv. au 19 fév.

Période neutre sur le plan du coeur, du calme, de l'entente mais vous ne ressentirez pas beaucoup d'enthousiasme. L'être cher démontrera une certaine insouciance. Vous envisagerez l'avenir avec sérénité et nonchalance.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars

Vous serez porté à vous dépenser pour les amis. Climat de sympathie et vous rencontrerez l'amour. Ne vous attardez pas à des idées défaitistes et méfiez-vous de certains silences. Vous chercherez à faire comprendre vos sentiments.

Bélier — du 21 mars au 20 avril

En amour, n'hésitez pas à reconnaître vos torts et à parler franchement avec la personne que vous aimez, de tout ce qui peut vous tracasser.

Taureau — du 21 avril au 20 mai

Des hauts et des bas sur le plan du coeur. Vous aurez du mal à conserver un bon équilibre et votre humeur s'en ressentira. Vous serez porté à la critique.

Gemeaux — du 21 mai au 21 juin

Vie sentimentale bien agréable où les échanges de points de vue vous prouveront l'affinité de caractère qui existe entre vous et l'être qui vous aime.

Cancer — du 22 juin au 22 juillet

Quelques complications sont à attendre dans votre vie amoureuse. Votre émotivité vous portera à mal interpréter les paroles de la personne aimée.

Lion — du 23 juillet au 23 août

Amour harmonieux qui fait du bien au coeur. Si vous n'aimez pas encore, une personne vous enchantera et vos sentiments se transformeront pour le mieux.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

Les astres protégeront efficacement votre vie sentimentale. Vous allez vous épanouir en paix, en accord avec la personne aimée.

Balance — du 23 sept. au 23 oct.

Il faudrait vous montrer gai, oublieux de vos petits soucis et votre vie amoureuse ne vous réserverait aucun moment désagréable.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov.

Aucun nuage n'est à redouter pour ce qui concerne vos sentiments amoureux. Vous vous comprendrez à demi-mot et vous aurez plusieurs occasions d'échanger des confidences, des aveux.

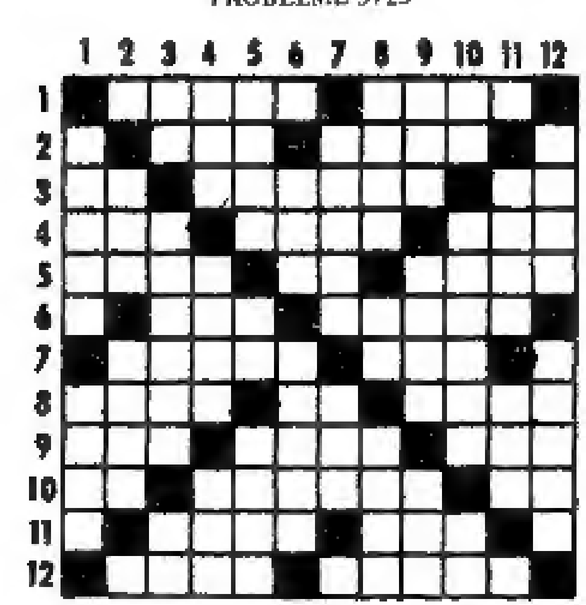
Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.

Si vous n'aimez pas encore, une rencontre intéressante et tout à fait par hasard est prévue. Détendez-vous et ne craignez pas de vous abandonner sans arrière-pensée à vos sentiments.

B.O.P.

MOTS CROISES

PROBLEME 3725



VERTICALEMENT

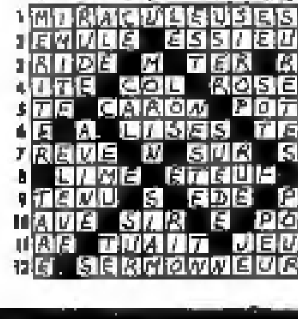
1– Divin sacrifice. – Foyer de la cheminée.
2– Petit rongeur. – Fils de Vénus.
3– Eminence. – Prévost des marchands de Paris. – Coups de baguettes.
4– Partie du veau. – Marquer de la joie. – Plus mol.
5– Grand lac. – Connaissance d'une chose. – Espèce de chou-navet.
6– Temps où les animaux sont en amour. – Maison d'enseignement.
7– Petit oiseau jaune. – Espace de terre.
8– Air du visage. – Partie dure du corps humain. – Elle prend sa source dans la Perche.
9– Colère. – Enlever la vie. – Peigne du tisserand.
10– De la gamme. – Fragiles. – Pron. pers.
11– Espace clos de murs. – Maison de campagne.
12– Mâle de la chèvre. – Petit chat.

HORIZONTALEMENT

1– Toque ronde et plate. – Signal fixe.
2– Com. rurale autonome en Russie. – Titre de noblesse.
3– Inf. – Appareil au moyen duquel on détermine le nombre de vibrations correspondant à chaque son. – Préfixe.
4– Type représentatif des E.-U. – Riv. de France. – aliéné.
5– Vedette de cinéma. – Dans tirage. – Sorte de billard.
6– Action de rire. – Faire un noeud à.
7– Non préparée. – Condiment.
8– Charge d'un âne. – Ici. – Fort construit sur l'île de Montréal en 1671.
9– Même. – Partie d'une pièce qu'un acteur doit jouer. – Saint (espagnol).
10– De la gamme. – Couleur de ce qui est pâle. – Pron. pers.
11– Bord d'une rivière. – Rôti.
12– Cabane des nègres en Amérique. – Blesser.

SOLUTIONS

PROBLEME 3724

A VENDRE

Un divan et fauteuil bleu et abricot, a payé $1... chez the Bay et laisser aller pour $750.. A vendre aussi des livres (histoires et romans). Appel dans le jour au numéro 423-4242 et le s. 488-5170.

FAITES-LE!
PARTICIPaction

CAPSULES

Attention aux vieux généraux

(SHS) Les généraux américains deviennent gâteux et dangereux en vieillissant. En effet le Pentagone, avec l'aide de la firme IBM, a programmé un ordinateur pour simuler une guerre mondiale. Tous les éléments naturels, les villes, les routes, la direction des vents et des courants marins de tous les pays du monde y sont en mémoire. Chaque général a joué à la guerre avec l'ordinateur et une conclusion se dégage nettement de ce test : plus les généraux sont vieux, plus ils ont tendance à détruire des villes entières sous prétexte que l'ennemi y avait des troupes. Il y a même un général qui, étant complètement encerclé, a envoyé sa plus puissante bombe là où se trouvait le quartier général de l'ennemi, pensait-il. Il a en effet touché un but mais la déflagration a été tellement forte qu'elle a aussi détruit sa propre armée!

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limites spécifiées. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projets:

No. 695278-DR-003 pour Poste Canada
Millet, Alberta
Contrat de nettoyage du bureau de poste

No. 652517-DR-005
Veteran, Alberta
Contrat de nettoyage du bureau de poste

No. 652328-DR-005
Kitscoty, Alberta
Contrat de nettoyage du bureau de poste

No. 651420-DR-004
Youngstown, Alberta
Contrat de nettoyage du bureau de poste

Date limite: 11 h 30 (HNR) 28 janvier 1983

Dépôt: aucun

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et peuvent être obtenues des bureaux de poste dans leurs localité respectif.

Pour de plus amples informations communiquez avec:

B. Fox
Officier de propriété
420-3260

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Commission canadienne des transports

référence Nos:
2-S683-5A [349-82] [AOL]
2-S683-7A [394-82] [AOL]
Rôle no 6210

REQUETE PRESENTEE PAR SOUTHERN FRONTIER AIR TRANSPORT LTD. EN VUE DE MODIFIER LES PERMIS NOS A.T.C. 3313-81 [NS] ET A.T.C. 3314-81 [NS]

Le permis No A.T.C. 3313-81 (NS) autorise Southern Frontier Air Transport Ltd. à exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2), afin de desservir les points Calgary (Alberta) et Lloydminster (Saskatchewan), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes B, C et D.

Le permis No A.T.C. 3314-81 (NS) autorise Southern Frontier Air Transport Ltd. à exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3), afin de desservir les points Edmonton (Alberta) et Lloydminster (Saskatchewan), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes B, C et D.

La titulaire demande maintenant l'autorisation d'exploiter des aéronefs du groupe E en vertu des permis susmentionnés.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le 14 février 1983, avec preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

Catherine Vandenberg
Division des permis
pour le directeur de l'Exploitation
Comité des transports aériens.

Canada

Le Ciné-club Francophone pour adultes présente les films suivants à compter du 23 janvier jusqu'au 17avril 1983

23 janvier 1983:

RIEN NE VA PLUS (1982) une comédie de Jean-Michel Ribes.
"Jacques Villeret plus drôle que dans Robert et Robert. Il se moque de tout le monde et ne déplait à personne"

Rétrospective de Jacques Tati

16 février 1983 Jour de Fête (1949) - mercredi 19 heures
17 février 1983 Mon Oncle (1958) jeudi 19 heures
18 février 1983 Playtime (1967) - vendredi 19 heures

20 février 1983:

MAMITO (1980) de Christian Lara
"Le lait de la tendresse. Un film antillais, ce qui est rare mais surtout un film tourné vers l'avenir. Ne laisse personne indifférent."

20 mars 1983:

LA QUARANTAINE (1982) d'Anne-Claire Poirier
"En plein vertige de leur quarante-cinq ans, ils tenteront de faire faux bond à leur destin, chacun voulant sauvegarder l'énigme des adultes qu'ils sont devenus"

17 avril 1983:

L'AMOUR NU (1981) de Yannick Bellon
Marlène Jobert dans le rôle de Claire. Un cancer du sein... Seule, elle se débat desespérément à la recherche d'une vérité qu'elle ne fait que deviner, partagée entre la peur et la honte.

Lieu: Cinéma Zeidler du Citadel.

Heure: 19 heures le dimanche soir une fois par mois, sauf en février voir programme Tati.

Programme: Quatre films en plus d'une rétrospective Jacques Tati (3 films).

Prix: $17.50 (dollars). Seulement $10.00 (dix dollars) pour les abonnés du NFT saison sept. 1982-août 1983.

Avantages:

Les membres du ciné-club francophone pour adultes.
- deviennent membre du National Film Theatre
- ont droit aux présentations individuelles au Edmonton Film Society (SUB Theatre) sans acheter la carte de membre;
- reçoivent la programmation et la documentation du Ciné-club fr. pour adultes, du National Film Theatre
bénéficiant de la rétrospective Jacques Tati.

Les cartes de membres sont en vente aux endroits suivants

- L'Office national du film, Jean-Claude Mahé - 420-2002
- National Film Theatre, Walter Emboo - 426-4811
- Faculté St-Jean, Agathe Gaulin - 466-2196
Le Carrefour, Lucie Riou - 428-9202



Commission canadienne des transports

COMITE DES TRANSPORTS AERIENS

AVIS DE RENVOI D'AUDIENCE

Avis est donné par la présente que le Comité des transports aériens de la Commission canadienne des transports renvoie sine die l'audience publique qui devait avoir lieu le 11 janvier 1983 à 10 h, à la salle Pontiac, Phase IV, Place du Portage au 140, Promenade du Portage, Hull (Québec), concernant les matières qui, relativement à une plainte de M. Derrick Rottman contre Wardair Canada (1975) Ltd., étaient signifiées par avis, le 6 décembre 1982.

W. V. Taillon
Secrétaire
Comité des transports aériens

Canada





Gigantesque glacière à proximité de l'autoroute

Ce n'est pas tous les jours qu'on a l'occasion de se tenir debout sur 300 m (1 000 pi) de glace; néanmoins au glacier de l'Athabaska, au Canada, c'est par centaines que les touristes se promènent ou circulent en motoneige géante sur pareille épaisseur de glace.

Le glacier qui s'étend sur près de 10 km (environ 6 mi) est on ne peut plus facile d'accès. L'autoroute des champs de glace, non moins spectaculaire, passe en effet juste à ses pieds.

L'Athabaska fait partie de l'immense champ de glace Columbia, la plus grande accumulation de glace des Rocheuses et l'une des plus vastes au sud du cercle arctique. Couvrant une étendue de près de 400 km-carrés (150 mi-carrés), la glace peut atteindre à certains endroits une épaisseur de 900 m (3 000 pi). Au bord de l'autoroute, un centre d'interprétation de la nature présente d'intéressantes expositions sur les glaciers.

Le champ de glace chevauche la ligne de partage des montagnes Rocheuses. Ses eaux se déversent dans les océans Pacifique, Atlantique et Arctique. Le champ sépare les parcs nationaux de Banff et de Jasper, de même que les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Cette étonnante mer de glace, à mi-chemin environ entre Jasper et Lac Louise, longe l'une des routes panoramiques les plus belles du monde, l'autoroute des champs de glace. La distance entre Jasper et Lac Louise est de 230 km (143 mi), puis de 58 km (36 mi) jusqu'à Banff, populaire station de villégiature dotée d'un parcours de golf de compétition, de sources chaudes et de bons hôtels.

De Lac Louise à Jasper, l'autoroute offre une suite ininterrompue de spectacles grandioses. Des montagnes aux cimes enneigées se profilent de part et d'autre de la route asphaltée. Des cours d'eau bouillonnants qu'interrompent de hautes chutes, une faune et une flore abondantes ne demandent qu'à être immortalisés sur pellicule.

Parcs Canada a aménagé le long de la route environ 20 belvédères en des endroits particulièrement spectaculaires. On y aperçoit souvent des mouflons, des chèvres des neiges, des orignaux et des ours, mais le touriste avisé ne nourrit pas les animaux sauvages. Cette pratique va à l'encontre de la loi et peut être dangereuse, surtout en ce qui regarde les ours.

Bien que la distance entre Lac Louise et Jasper puisse facilement se parcourir en trois heures, le touriste devra y consacrer une journée entière et même alors le temps lui manquera pour apprécier tous les attraits du chemin.

Bien qu'elle ne soit pas tout à fait sur la route des champs de glace, Banff est le point de départ de nombre de voyageurs qui se rendent à Jasper.

C'est une station ouverte toute l'année, englobée dans le parc national le plus ancien du Canada et qui possède certaines des meilleures installations de ski du continent. Les sources chaudes, la promenade en téléphérique jusqu'à la montagne Sulphur et le célèbre parcours de golf attirent tous leur part de visiteurs.

Lac Louise dispose également d'hôtels de première classe et de tous les services nécessaires. Ville beaucoup plus petite que Banff, elle l'égale cependant en splendeur. Son lac est l'un des plus photographiés du monde.

A courte distance vers le sud, dans la vallée des dix sommets, s'étend le magnifique lac Moraine dont l'issue a été bloquée par un glissement de terrain, il y a de nombreuses années.

Jasper, une jolie ville qui possède à peu près les mêmes charmes que Banff, se niche à l'extrémité septentrionale de la route des champs de glace.

Alors que Banff se trouve sur l'autoroute transcanadienne, Jasper est traversée par l'autoroute Yellowhead qui s'étend du Manitoba à l'océan Pacifique.

Les touristes s'arrêtent volontiers pour se reposer aux chutes Athabaska et Sunwapta, sises toutes deux dans le parc national Jasper. Alimentées par la rivière Athabaska, elles descendent en tonitruant le long de profonds canyons érodés par les ans, sous les regards émerveillés des passants et le cliquetis des appareils photographiques.

Le mont Edith Cavell, du nom de la célèbre infirmière britannique qui se distingua pendant la Première Guerre mondiale et le glacier Angel valent tous deux un léger détour à partir de l'autoroute principale tout comme le canyon Maligne, le lac Maligne et le lac Medicine, étrange étendue d'eau qui disparaît chaque été. Les excursions en bateau sur le lac Maligne sont particulièrement agréables.

Les vacanciers qui choisissent de passer quelques jours à Banff, Lac Louise ou Jasper ne le regretteront pas. Ils pourront non seulement faire des excursions et du golf et se baigner, mais aussi pêcher, monter à cheval, faire de la bicyclette, du canoë et de l'alpinisme ou simplement se reposer.

Le parc de Banff possède 1 126 km (700 mi) de pistes de randonnée et Jasper, 644 km (400 mi).

Les 20 terrains de camping situés entre Banff et Jasper offrent au total près de 4 000 emplacements pour tentes ou caravanes, tous munis d'abris pour faire la cuisine et la plupart dotés d'eau courante.

Les emplacements sont attribués selon l'ordre d'arrivée des campeurs, qui doivent s'installer à un endroit désigné, même sur les pistes secondaires.

Les deux parcs sont ouverts l'hiver bien que certaines des installations ne soient offertes qu'en saison.

De nombreux visiteurs prennent l'avion jusqu'à Calgary ou Edmonton, puis louent une voiture ou un véhicule de loisirs et visitent la région à leur propre rythme. Calgary est à 130 km (81 mi) de Banff tandis qu'Edmonton se trouve à 362 km (225 mi) de Jasper.

Conseils aux handicapés sur la préparation des repas

Parmi les tâches domestiques, celles qui se rattachent au domaine de l'alimentation sont peut-être les plus importantes en termes d'énergie et de temps. Si vous êtes handicapé, Pauline Vallières-Klosevych, conseillère en alimentation à Agriculture Canada vous invite à mettre en pratique les conseils suivants en vue de simplifier la préparation des aliments.

Il est parfois plus comfortable et plus facile de préparer ses repas si on est assis. Le fait de s'asseoir empêche les jambes, les hanches et les articulations de se fatiguer inutilement.

Lorsque vous planifiez un repas complet cuit au four c'est déjà une épargne de temps et d'énergie. Il est recommandé d'avoir des plats qui servent à la fois pour la cuisson et le service.

Pour les personnes qui ont l'usage d'une seule main, il est parfois difficile de refermer le sac de certains aliments congelés. Dans ce cas il est recommandé de plier le sac près de l'ouverture et de le brocher. On peut ensuite ouvrir en le coupant simplement avec un couteau.

Placez toujours une serviette de papier sur le comptoir ou la surface de travail pour recueillir les pelures de légumes. Couper les légumes sur une planche à pain où on y a fixé 2 clous en acier inoxydable. Cette façon de faire garde l'aliment en place et vous empêche de vous blesser les doigts.

Les couteaux sont des ustensiles fréquemment employés en cuisine. Pour hacher, utilisez le couteau français. Assurez-vous que la pointe repose sur la planche afin de faciliter l'opération.

Un linge humide, placé sous un bol, empêche ce dernier de glisser. Le fait de placer le bol dans l'évier est une façon de ne pas fatiguer le bras.

Un fouet et un batteur d'oeufs sont les meilleurs ustensiles lorsqu'il s'agit de mélanger les ingrédients. Le fouet demande peu d'effort et est indispensable si on a tendance à se fatiguer facilement.

Si vous cuisinez en chaise roulante, les aliments sont toujours au niveau de l'oeil. Soyez prudent, utilisez un couvercle pour empêcher les éclaboussures d'atteindre votre visage et vos yeux. Choisissez aussi des casseroles de bonne qualité, légères et faciles à manipuler.

Des ustensiles à long manche seront une aide précieuse pour éviter de se brûler les mains. Une louche s'avère nécessaire lorsqu'il s'agit de vider ou transférer les liquides.

Si vous éprouvez des difficultés dans la coordination de vos mouvements, servez-vous du poêlon électrique pour cuire de nombreux aliments. Cet appareil ménager vous épargnera de l'énergie, du temps et éliminera aussi les dangers de transférer les plats de cuisson inutilement.

Si vous n'êtes pas très mobile, redoublez de prudence. Planifiez votre temps de façon à ne pas vous sentir à la course. Ayez toujours à la portée de la main des poignées ininflammables.

UN ACHAT SENSÉ:

Les coupes de boeuf moins tendres

Les consommateurs consacrent une partie importante de leur budget alimentaire à l'achat de la viande. Au Canada, c'est encore le boeuf qui jouit de la cote de popularité la plus élevée. En 1981, chaque Canadien a consommé en moyenne 41 kg de boeuf comparativement à 31 kg de porc et 17 kg de poulet.

Bien que les coupes tendres soient les favorites de la plupart des consommateurs, celles qui sont moins tendres sont souvent un achat plus avantageux. Elles sont moins coûteuses que les coupes tendres et elles se prêtent à la préparation de nombreux plats savoureux. De plus, la valeur nutritive des deux types de coupes est identique.

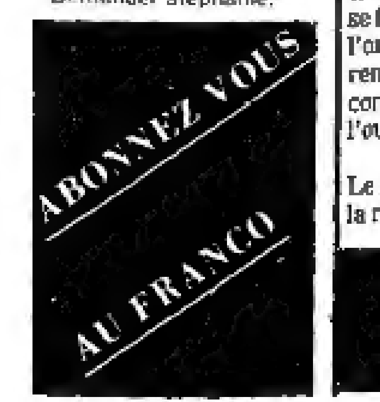
Pour obtenir le maximum de chaque dollar destiné à l'achat de la viande, les consommateurs doivent se familiariser davantage avec les morceaux de boeuf moins tendres. Règle générale, ils proviennent des parties du boeuf qui sont le plus exercées dont la poitrine, le flanc, la cuisse et le bloc d'épaule. Chaque coupe porte un nom spécifique utilisé par tous les détaillants au Canada. Pour les coupes de boeuf moins tendres, les termes normalisés sont les suivants.

MORCEAUX MOINS TENDRES

Rôti de palette, bifteck de palette, rôti des côtes croisées, rôti de haut-de-côtes, bifteck de haut-de-côtes, rôti d'épaule, pointe de poitrine, poitrine, bout de côtes, bifteck de flanc, queue de boeuf, jarret, talon de ronde et boeuf haché.

Couturière professionnelle offre ses services pour confection et réparation de tous genres. Ex: rideaux, coussin, costumes d'hommes et de femmes, lingerie d'enfants, etc. Communiquez avec Edith au no. de téléphone 429-1813.

A louer. Appartement 2 chambres dans une maison privée - $385. par mois: laveuse et sécheuse et garage. Communiquez au numéro suivant: dom. 484-3621. Bureau: 424-1417. Demander Stéphanie.





Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: ED27410

bfc Edmonton, Namao (Alberta)
Réfection des portes et rails hangars
nos 3 et 4

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

DATE DE FERMETURE: Le mercredi 9 février 1983
DEPOT POUR DOCUMENTS: $100.

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants:
Edmonton, Calgary, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3727 ou 053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone: (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limites spécifiées. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No: 038400
pour le Conseiller juridique du Canada
Edmonton, Alberta
Institution à sécurité maximum
Entrepôt - Garage
Extension du complexe à entreposage

Date limite: 11 h 30 (HNR) 28 janvier 1983

Dépôt: $25.

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et peuvent être étudiés au bureau de l'Association de la Construction à Edmonton.

Pour de plus amples information communiquez avec

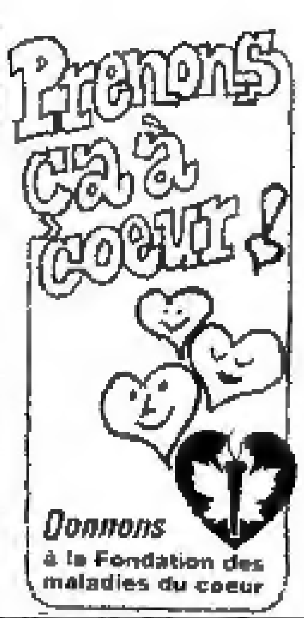
A.P. Reichert
Directeur adjoint de projet
420-3109

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et spécifications doivent se faire sous forme d'un chèque bancaire établit à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada





Pour obtenir notre dépliant gratuit, composez sans frais: 1-800-268-6362. Demandez le téléphoniste 508.

En C.-B., composez sans frais: 112-800-268-6362. Demandez le téléphoniste 508.



NOUS SOMMES DÉMÉNAGÉS!

Les Laboratoires de recherche sur le charbon de CANMET à Calgary sont maintenant situés à l'adresse suivante:

Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie (CANMET)
Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources
Plaza Bowpoint
380 4600 – 16e Avenue N.-O.
CALGARY (Alberta) T3B 0M6
Téléphone – (403) 286-5512

Les Laboratoires de recherche sur le charbon de Calgary effectuent des recherches sur le contrôle des strates et la ventilation souterraine pour les mines de charbon des prairies, des contreforts et des montagnes de l'Ouest du Canada. Ils participent également aux programmes d'évaluation des réserves et des ressources nationales de charbon, et maintiennent des relations permanentes avec l'industrie canadienne du charbon dans l'Ouest. Les laboratoires de Calgary font partie de la Division de la recherche sur le charbon, qui a également des laboratoires à Edmonton et au Cap Breton, en Nouvelle-Écosse.

Énergie, Mines et Ressources Canada — Energy, Mines and Resources Canada — Canada

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Fonction publique Canada — Public Service Canada

Directeur général
Analyse économique et sociale

Traitement: $ 53 420 — $ 62 650
N° de réf.: 82-MC-EX-652 (1447)

La Direction des télécommunications
Le Conseil de la Radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Ottawa/Hull

Nous cherchons un gestionnaire chevronné à qui la compréhension profonde de l'économie permettra de jouer un rôle prépondérant dans la réglementation de l'industrie canadienne des télécommunications. Dans ce poste, vous dirigerez l'ensemble des analyses économiques et l'élaboration de politiques dans le but de réaliser le mandat confié au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. À cette fin, vous assumerez la responsabilité des analyses de tarifs dans le but d'établir les taux et conditions sous lesquelles devront être administrés les services de télécommunications et verrez à l'application de la majoration tarifaire recommandée. Une part de vos énergies sera consacrée à l'évaluation de la qualité du service, du niveau de satisfaction des abonnés et de l'établissement du prix de revient des installations et des services. Parallèlement, vous serez appelé à évaluer les effets des changements technologiques et des fluctuations du marché sur l'industrie des télécommunications et autres secteurs connexes.

Vous dirigerez des équipes multi-disciplinaires composées d'analystes financiers, d'économistes, d'ingénieurs, d'avocats et autres spécialistes. À cet égard, vous exercerez vos qualités naturelles de chef et de communicateur et mettrez à l'oeuvre votre philosophie de la gestion dans la rencontre des objectifs de réglementation fixés par le CRTC.

Il vous faut un diplôme en science économique ou une maîtrise en administration des affaires appuyée de quelques cours en économie ainsi qu'une vaste expérience de l'application et de la direction d'analyses économiques portant sur divers problèmes de réglementation.

Exigences linguistiques:
Ce poste exige une connaissance des langues française et anglaise. Notez que dans certains cas, nous assurons la formation linguistique du candidat choisi.

Tout renseignement relatif à ce concours existe aussi en anglais et peut être obtenu en écrivant à l'adresse suivante.
Additional job information is available by writing to the address below:

Comment se porter candidat:
Faites parvenir votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae à:

Louise Gravel
Direction générale des programmes de la catégorie de la gestion
Commission de la Fonction publique du Canada
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Tél.: (613) 992-4817, poste 33

Date limite: le 21 janvier 1983

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

Les dents et le choix des aliments

La nutrition est une partie très importante de l'hygiène. Médecins et nutritionnistes s'efforcent d'inculquer à la population de saines habitudes en ce qui regarde la nourriture. Les parents bien informés et conscients de leur devoir cherchent à donner à leurs enfants les meilleurs aliments possible pour leur procurer un corps sain et vigoureux. Les adultes eux-mêmes devraient chercher à acquérir les meilleures habitudes alimentaires possibles pour conserver leur santé, mieux servir la société et obtenir même un peu de bonheur.

Cependant, sans les dents naturelles en bonne santé, il est à peu près impossible d'obtenir, tant des enfants que des adultes, un choix d'aliments qui réponde aux besoins d'une bonne alimentation. Consultez le "Guide alimentaire canadien". C'est la liste des aliments qui doivent servir de base, dans notre pays, pour faire face aux exigences de notre mode de vie et de notre climat. La plupart de ces aliments sont des aliments fermes qui ont besoin d'être mastiqués: viande, poisson, fruits et légumes crus, etc.

Si l'enfant a des dents gâtées, douloureuses, sur lesquelles il ne peut pas mastiquer, si ses molaires ont été extraites, ne laissant pendant des années, que la gencive pour mastiquer, il refusera ces aliments, il se rejettera sur des aliments mous, qu'il n'aura pas besoin de mâcher, au plus grand détriment de sa santé présente et future.

Pour que l'enfant accepte les aliments les plus sains et les plus propres à faire de lui un adulte dont l'organisme est fort et résistant, il lui faut pendant son enfance, conserver toutes ses dents en bon état, ne perdre ses premières dents que lorsqu'elles sont prêtes à être remplacées par la dent permanente correspondante, de façon à lui conserver une table de mastication suffisante pour qu'il puisse accepter et aimer à manger les aliments qui sont les plus propres à lui bâtir un organisme sain.

Bien que les besoins des adultes soient moins grands, le choix de leurs aliments est aussi important. En général, les aliments trop cuits, mous, qui "fondent dans la bouche" ne peuvent servir de base à une alimentation saine. Les dents naturelles sont donc indispensables à toute personne, enfant ou adulte, qui veut bien s'alimenter et pouvoir choisir librement ses aliments sans être gênée par le fait qu'elle peut ou non les mastiquer.



CAPSULES

LES OISEAUX DANS LA DÈCHE

(SHS) «Le recyclage obligatoire!» On imagine mal ces mots dans la bouche du maire d'une grande ville; pourtant c'est ce que vient de suggérer le maire Mike Harcourt de Vancouver car sa ville traverse une véritable crise des déchets. Les nouveaux sites d'enfouissement sont rares et l'un d'eux est justement en train d'être aménagé en réserve pour les oiseaux. Il s'agit du marais de Pitt, près du Fleuve Fraser, qui est considéré comme un des derniers endroits où la faune de la vallée puisse être conservée. Alors il ne reste plus qu'à recycler.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

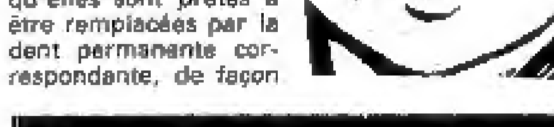
Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes:

Grande Prairie, (Alta.): Demande (822132700) présentée par Northern Cablevision Ltd., 5358 - 89ème rue, Edmonton (Alta), en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Grande Prairie, en augmentant le taux mensuel maximum de 9,25$ à 9,80$ et à 10,29$ le 1er juillet 1983. Les taux présents et proposés incluent les coûts afférents des signaux éloignés. La demande peut être examinée au: 9807 - 116ème ave., Grande Prairie (Alta).

Examen des documents: les documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau. Les dossiers peuvent être étudiés aux adresses indiquées et au CRTC, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué.); et CRTC bureau régional au bureau de Winnipeg, 275 ave., Portage, Winnipeg (Man.)

Intervention: toute personne intéressée peut faire parvenir une intervention écrite au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et remettre une copie exacte de l'intervention au requérant au plus tard le 24 janvier 1983. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur lesquels se fonde l'intervenant pour appuyer la demande, s'y opposer ou proposer des modifications. Le reçu de la poste ou du messager doit être joint à la copie du C.R.T.C., pour prouver que le requérant a reçu sa copie. (PN-153).

Canadä



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limites spécifiées. Les document de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste sur paiement du dépôt demandé.

Projets:

No. 003761 pour le Ministère de l'environnement
Parc National de Prince-Albert, Saskatchewan
Pont de la rivière Waskesiu
Dépôt: $100.

No. 003682
Parc National de Prince-Albert, Saskatchewan
Broyer l'agrégat et stocker en réserve
Dépôt: $50.

Date limite: 11 h 30 (HNR) 27 janvier 1983

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 2ème étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue, S.E., Calgary, Alberta; 1100 édifice Motherwell, Régina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 201 édifice Fédéral, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; et peuvent être étudiés aux Bureaux de l'Association des routiers situés à Edmonton, Alberta; Régina, Saskatchewan et Winnipeg, Manitoba.

Pour de plus amples informations communiquez avec:

M. E. Viddal
Directeur de projet
Téléphone: [403] 420-3229

INSTRUCTIONS

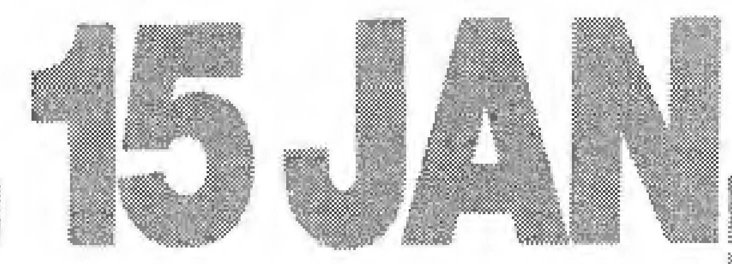
Le dépôt pour les plans et les spécifications doivent se faire sous forme d'un chèque bancaire établit à l'ordre du Receveur Général du Canada et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canadä

NOUVEAUX TARIFS POSTAUX EN VIGUEUR LE...

Découpez ce tableau des tarifs afin de l'avoir sous la main au moment opportun.



Voici quelques exemples de tarifs postaux pour l'expédition du courrier du régime intérieur et du régime international.

Vous trouverez l'énumération complète des tarifs postaux à votre bureau de poste.

COURRIER DISTRIBUÉ AU CANADA

Services spéciaux

Poste certifiée* .... 1,06 $
Courrier recommandé* .... 1,96 $
Distribution par exprès* .... 1,06 $

*Plus l'affranchissement requis

Colis (jusqu'à 30 kg)

Exemple: colis de 2 kg

Livraison locale —	tarif de la première classe	2,60 $
	la poste aux colis	1,38 $
De Vancouver à Winnipeg —	tarif de la première classe	4,77 $
	la poste aux colis	1,91 $
De Halifax à Montréal —	tarif de la première classe	3,60 $
	la poste aux colis	1,70 $
D'Ottawa à Toronto —	tarif de la première classe	2,97 $
	la poste aux colis	1,59 $

Tarif postal pour lettres de format non standard (0 - 30 g) .... 37¢

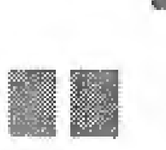
Ce tarif s'applique uniquement au courrier affranchi à la machine ou déposé en vertu d'un permis, non codé et de dimensions non normalisées. Les tarifs des lettres affranchies par timbres et les lettres de format standard seront de 30¢ jusqu'au 15 février. Après cette date, le tarif sera de 32¢.

COURRIER À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS.

Lettres, cartes postales et cartes de souhaits (0 - 30 g) .... 37¢

COURRIER DU RÉGIME INTERNATIONAL
(sauf les États-Unis)

Lettres par avion, aérogrammes et cartes postales (0 - 20 g) .... 64¢
Cartes de souhaits non cachetées, par avion (0 - 20 g) .... 48¢
Cartes de souhaits non cachetées, voie de surface (0 - 20 g) .... 37¢



...15 FÉV.

Le tarif postal suivant sera en vigueur le 15 février 1983.

Tarif de lettres de format standard

Lettres de la première classe (0 - 30 g) .... 32¢

Différents tarifs s'appliquent à différents types de courrier. Communiquez avec votre maître de poste ou votre représentant des ventes. Il vous donnera tous les renseignements nécessaires.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à la date et l'heure limites spécifiées. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

No. 652069-DR-021
Camrose, Alberta
Édifice du Gouvernement du Canada
Contrat de nettoyage

Date limite: 11 h 30 (HNR) 28 janvier 1983

Dépôt: aucun

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et au bureau de poste de Camrose, Alberta.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canadä

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 82-1059. QCTV Ltd. Secteur d'Edmonton, Devon, Morinville, Ardrossan, Bon Accord, Gibbons, Cardiff Echoes et la région (Alta.) 813116100: Conformément à l'avis public CRTC 1982-112 du 20 octobre 1982, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve la demande de modification de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert les collectivités susmentionnées, visant à agrandir l'aire de desserte autorisée au sud et à l'ouest afin d'inclure les nouvelles limites de la ville d'Edmonton. Les limites des nouvelles aires de desserte seront décrites de façon précise dans la licence modifiée.

Canadä

Connelly McKinley Ltd.

Salon funéraire



10011- 114 rue
Edmonton
422-2222

paroisses francophones

MESSES DU DIMANCHE

Immaculée Conception — 10830 - 96e rue
DIMANCHE - 10 h 30 et midi

Ste-Anne — 15422 - 89A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

St-Joachim — 9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

St-Thomas D'Aquin — 8700 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h 30 ET 11 h

Ste-Famille à Calgary — 5e rue S.O.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi et 19 h 30

Annonces classées

Achèterais carabine de gros calibre genre 3030, 3006 ou 303. Aussi chercheur pour carabine 303. Denis 461-7255.

Garderais enfants chez moi de 0 à 6 ans, 5 jours par semaine jour ou soir. Millwoods. Lucie 461-7255.

A vendre Chevette Malibu 1975, 4 portes automatique 350 ITP. Bonne condition $600., 476-8475, 457-1569.

Désirerais garder un ou deux enfants de 1 an et plus (chez elle). Demandez Johanne au numéro 488-8740.

Chevrolet Impala 72, 4 portes. A vendre complet ou pour pièces. Moteur 350 automatique. Ainsi que 4 roues (complètes) Radial 15 po. à bon prix. Téléphonez au 461-7255.

Garderais enfant à la maison. Je demeure à l'intersection de la 108e rue et la 107e avenue. Pour plus de renseignements appelez au numéro 426-0626.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi de 2 à 4 ans. Line 421-8206.

Couple offre son aide pour travaux ménagers. Téléphoner au 437-7188, demander Line.

Garderais des enfants chez moi. Age de bébé à 5 ans. Cinq jours par semaine. Ferais des travaux de couture. Millwoods 461-8930.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi. Bébé jusqu'à 5 ans. $10. par jour. Cayla 463-2796.

Cherche gardienne fiable pour garder enfant de 2 ans tous les vendredi et dimanche soirs. Communiquez avec Marielle au 457-1569.

Aurait besoin de jeunes filles pour travailler à la maison privée. Téléphoner à 484-6025 ou 421-8232.

Ferais du ménage dans des maisons privées. Laver plafonds et murs. Peinture à bon marché. Téléphonez 473-1823.

Je suis disponible pour garder des enfants. 463-9479.

A vendre machine à nettoyer à haute pression John Deere 1982 3-4 force, 800 lb de pression unité sur roue. Idéal pour garage ou la ferme $1400. 457-1569.

Chien de chasse à vendre, muselière et laisse gratuites. Dressé pour petit et gros gibier. Weimaraner, 80 lbs, mâle adulte 4 ans, importé des États-Unis, bon pour la reproduction, vacciné. $200. Déménagement 461-7255

Chambre à louer dans une maison à la campagne à St-Albert. Animaux domestiques acceptés. Doit posséder propre voiture. 8 milles du centre-ville. Information jour 465-0976, soir: 459-0031.

Recherche travaux de couture. Réparation ou confection. Contactez Mme Cayla au 463-2796.

Ferais du nettoyage dans les maisons privées une fois par semaine. 473-1823.

Un couple offre ses services pour faire du ménage. Contactez Brigitte 484-3762 ou 421-8232.



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limites spécifiées. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No.: 038346 - pour Environnement Canada

Rénovation bureau du naturaliste et du directeur Waterton, Alberta

Date limite: 11 h 30 (HNR) 28 janvier 1983

Dépôt: $100.

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; 220 - 4e avenue, S.E., Calgary, Alberta; et peuvent être étudiés aux bureaux de l'Association de la Construction à Edmonton, Calgary et Lethbridge, Alberta.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec:

G. O'Hara
Directeur de la construction
(403) 420-3153

DÉPOT D'OFFRE

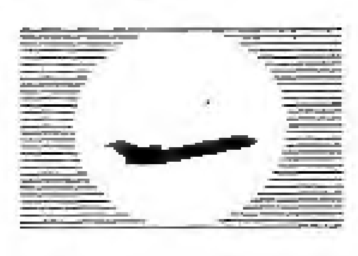
Les entrepreneurs pour les métiers de mécaniciens et d'électriciens doivent soumettre leurs offres par l'entremise du dépôt d'offre à Lethbridge situé à l'Association de la Construction à Lethbridge, 2910 - 7e avenue N. Lethbridge, Alberta devant fermer à 14 heures, 25 janvier 1983 (HNR) mardi, en accord avec les règlements standards de pratique pour les dépôts d'offre (Projet de construction d'édifice du Gouvernement Fédéral)".

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et spécifications doivent se faire sous forme de chèque bancaire établit à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canadä



LES NOLISOLEIL D'AIR CANADA

HONOLULU ALLER-RETOUR À COMPTER DE 429*$
TAMPA ALLER-RETOUR À COMPTER DE 471 $

Votre place au soleil vous attend. Le programme de vols Nolisoleil, c'est les destinations soleil de vos rêves … à des tarifs Noliprix!

Avec Nolisoleil, les vacances commencent bien. Vous savez qu'à moins de circonstances exceptionnelles, le départ ne sera pas annulé à la dernière minute et l'arrivée aura lieu à l'heure prévue. Le service en vol comprend un repas** servi avec vin et des écouteurs. Le programme Nolisoleil vous permet de planifier vous-même vos vacances ou, si vous le préférez, de profiter des tout nouveaux forfaits Touram.

Voici quelques exemples des forfaits que vous propose Touram:

• vacances de 8 jours à Tampa, en Floride, à compter de **569 $** par personne. Le prix comprend le tarif aérien et l'hébergement pour 7 nuits en chambre double;

• vacances de 8 jours à Waikiki, à Hawaï, à compter de **559 $** par personne. Le prix comprend le tarif aérien et l'hébergement pour 7 nuits, en chambre double;

Cette année, le mot de passe pour des vacances réussies, c'est Nolisoleil d'Air Canada! À propos, le programme devient encore plus avantageux si vous planifiez à l'avance.

ALLER-RETOUR DE EDMONTON À:	BASSE SAISON	MI-SAISON	HAUTE SAISON	ENFANT
	À COMPTER DE			
HONOLULU	514$	589$	–	449$
TAMPA	471	519	659	400

Caractéristiques des basse saison, mi-saison et haute saison énumérées ci-contre.

De Edmonton à Honolulu: la basse saison: du 25 déc. 1982 au 31 janv. 1983. La mi-saison: du 1er fév. 1983 au 30 avr. 1983. La haute saison: 1er fév. 1983 au 30 avr. 1983.
De Edmonton à la Floride: la basse saison: du 25 déc. 1982 au 31 janv. 1983. La mi-saison: du 1er fév. 1983 au 22 mars 1983 et du 6 avr. 1983 au 30 avr. 1983. La haute saison: de 23 mars 1983 au 5 avr. 1983.
Vous trouverez ci-contre des exemples de tarifs aériens. Ils correspondent aux tarifs les plus bas offerts à l'achat de billets au moins 14 jours avant le départ. La date et le jour de votre départ détermineront le tarif applicable. Par contre, si vous achetez votre billet moins de 14 jours avant le départ, le tarif sera légèrement plus élevé.
Possibilité de réserver des sièges entre 7 et 14 jours avant le départ. Prière de s'informer sur les disponibilités auprès de son agent de voyages ou d'Air Canada. Durée minimale du séjour: retour au plus tôt le premier dimanche suivant le départ. Durée maximale du séjour: 60 jours ou 180 jours, ou jusqu'à la fin du programme. Repas complet servi avec vin inclus dans le tarif.
Réservations faites au moins 14 jours à l'avance. Durée minimale du séjour: retour au plus tôt le premier dimanche suivant le départ. Durée maximale du séjour: 60 jours ou 180 jours, ou jusqu'à la fin du programme. Repas complet servi avec vin inclus dans le tarif.
Le tarif pour enfants: tarif réduit offert à tous les enfants âgés de 2 à 11 ans, accompagnés d'un adulte.
*Le tarif Nolisolde. Réservations faites au moins 30 jours à l'avance. Nombre de sièges limité. Tarif aérien non remboursable. Un acompte de 10% doit être versé au moment de la réservation. Le solde doit être acquitté au plus tard 30 jours avant le départ. Durée maximale du séjour: 7 jours. Durée minimale de séjour: retour au plus tôt le premier dimanche suivant le départ. Ce tarif sera en vigueur du 25 déc. 1982 au 31 janv. 1983.
**Les repas varieront selon l'heure et la durée du vol.



CONDITIONS
Réservations faites au moins 28 jours avant le départ: un acompte non remboursable de 10% doit être versé dans les 10 jours suivant la réservation. Le solde doit être acquitté au plus tard 27 jours avant le départ. Réservations faites de 7 à 27 jours avant le départ: le paiement intégral doit être effectué au moment de la réservation. Il faut prévoir un léger supplément lorsque le départ a lieu en semaine et le retour en fin de semaine. Les tarifs et les conditions peuvent être modifiés sans préavis. Cependant, le paiement intégral au moment de la réservation constitue une garantie contre les hausses éventuelles. Le coût de la taxe canadienne de transport n'est pas inclus dans les tarifs. Tous les vols sont régis par les dispositions relatives aux vols NABA du Règlement sur les transporteurs aériens de la Commission canadienne des transports, ainsi que par le tarif noliset CH-18-CTC (A) nº 236 d'Air Canada. Il se peut que certains vols soient complets.

POUR RÉSERVER, COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE AGENT DE VOYAGES OU AIR CANADA, AU 423-1222.

AIR CANADA TOURAM

LES VOLS NOLISOLEIL D'AIR CANADA SONT EXPLOITÉS PAR TOURAM INC.

Le rôtissage du canard canadien

"Le canard canadien rôti a une peau croustillante et une chair foncée et tendre qui en fait un repas inusité pour une petite réception", affirme Michelle Marcotte, conseillère en alimentationà Agriculture Canada. "Une variété de sauces à glacer et de farces sucrées rehaussent la riche saveur du canard canadien; le cordon-bleu amateur n'a qu'à faire son choix selon ses goûts personnels et ses talents culinaires."

"Le canard est rôti à des températures plus élevées que les autres viandes, puisque les dépôts de gras sous la peau doivent fondre pour que cette dernière devienne croustillante. Faites rôtir le canard sur une grille de métal et piquez la peau sur toute sa surface à l'aide d'une fourchette pour permettre au gras de s'écouler," suggère la conseillère en alimentation.

"Le canard s'accompagne merveilleusement de beaucoup d'autres aliments canadiens qui sont disponibles à l'automne, notamment le riz sauvage, la courge, le chou-fleur, le brocoli ou les oignons."

La plupart des canards offerts chez les détaillants portent la marque "Canada A jaune". Un canard de 2 à 2,5 kg peut servir 4 personnes puisqu'il faut environ 500 g de canard pour constituer une portion.

Le canard rôti est savoureux qu'il soit farci ou non. On recommande aussi d'utiliser les carcasses de canard pour en faire un bouillon qui servira par la suite à la préparation de soupe au canard.





RECETTES

Canard glacé farci aux fruits

1 canard de 2 à 2,5 kg
Farce aux fruits
1 orange
125 mL d'eau
25 mL de gelée de gadelles rouges
25 mL de jus de citron

Farcir et trousser le canard. Le mettre ensuite sur la grille de la plaque à rôtir, la poitrine vers le bas. Bien piquer la peau avec une fourchette. Faire rôtir au four pendant 45 min à 180°C. Retourner le canard, poitrine vers le haut, piquer la peau avec une fourchette et enlever le gras à mesure qu'il s'accumule. Cuire pendant 1 h. Couper les zestes d'orange en lanières et les pocher à l'eau pendant 10 min. Parer l'orange et hacher la pulpe. Mélanger le zeste et le liquide dans lequel le zeste a poché à la pulpe et aux autres ingrédients. Retirer le canard et la grille de la plaque à rôtir et déverser le gras. Verser la sauce glacée dans la plaque à rôtir et faire chauffer en remuant sans arrêt jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé. Remettre le canard sur la plaque et badigeonner de sauce glacée. Continuer la cuisson en badigeonnant à plusieurs reprises jusqu'à ce que le canard soit tendre (environ 30 min de plus). 4 portions.

FARCE AUX FRUITS:

125 mL de céleri haché
25 mL de beurre
1 L de pain en dés
125 mL de raisins secs
175 mL d'abricots séchés hachés
5 mL de gingembre moulu
2 mL de sel
1 mL de poivre
15 mL de jus de citron
1 oeuf battu

Faire sauter le céleri au beurre pendant environ 3 min. Y ajouter les autres ingrédients. Quantité: 1 L.

Gâteau à l'orange et au miel

1 tasse de MIEL
½ tasse de beurre ou de margarine
2 oeufs

Battre ces ingrédients jusqu'à ce que le mélange soit léger et crémeux.

AJOUTER:

2 tasses de farine
2 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de bicarbonate de soude

En alternant avec: Jus d'une orange plus eau pour faire une tasse.

AJOUTER:

1 c. à thé de sel
1 tasse de raisins enfarinés

Déposer dans un moule carré de 8 pouces. Cuire à four modéré pendant 50 minutes.

Quand on prépare un gâteau: Battre le miel et le lait ensemble avant de les ajouter au mélange. Cette façon de faire donne au gâteau une texture plus veloutée.